apb admission postbac idf 2012

Bien choisir pour réussir

Préparez votre inscription

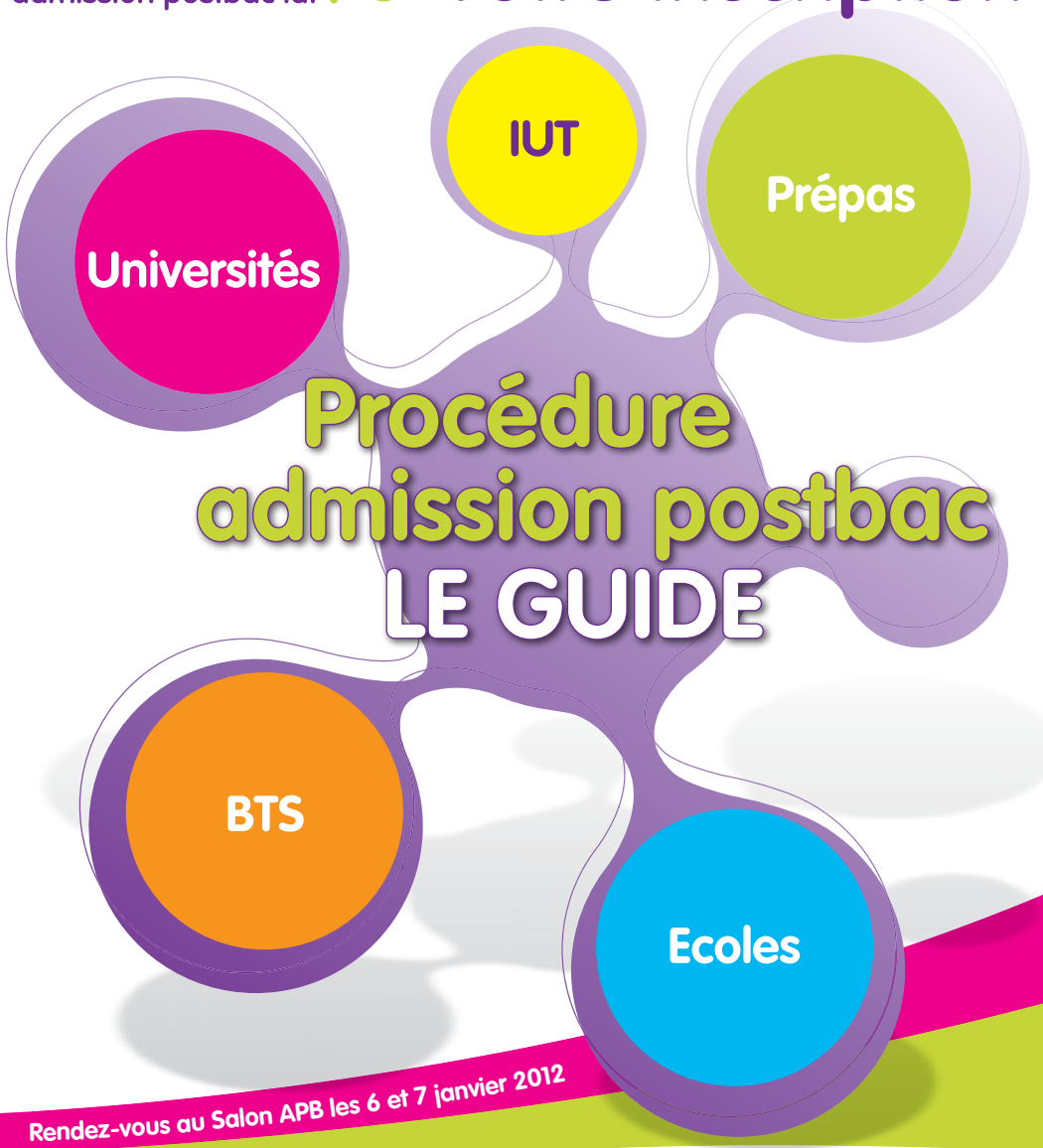

Procédure admission postbac LE GUIDE

Rendez-vous au Salon APB les 6 et 7 janvier 2012

onisep
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ministère éducation nationale jeunesse vie associative
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
académies Paris Créteil Versailles
RATP
AÉROPORTS DE PARIS LA FONDATION
SMEREP La mutuelle étudiante
metro
île de France

onisep.fr

Trouvez toute l'info nationale et régionale sur les formations et les métiers.

Sommaire

Éditorial et Avant-propos ..... p. 3 et 5

Le guide de la procédure de préinscription ..... p. 7
- Admission Postbac, l'entrée dans l'enseignement supérieur ..... p. 8
- Les formations concernées ..... p. 9

Les étapes de votre préinscription ..... p. 10
- **1.** Inscrivez-vous et enregistrez vos candidatures ..... p. 12
- **2.** Constituez et envoyez vos dossiers papier ..... p. 14
- **3.** Ordonnez vos vœux avec soin ..... p. 15
- **4.** Propositions d'admission, validez votre réponse ..... p. 16
- **5.** Inscrivez-vous dans votre futur établissement ..... p. 17
- Universités : les règles applicables aux L1 ..... p. 18
- L'application APB en images ..... p. 20
- Vie étudiante ..... p. 22
- Les JPO des universités d'Île-de-France ..... p. 25

Bien choisir pour réussir ..... p. 31
- Repérer mon scénario ..... p. 32
- Les 4 scénarii ..... p. 33

S'informer au Salon Admission Postbac ..... p. 39
- À la découverte des formations ..... p. 40
- Le programme des ateliers et conférences ..... p. 43
- Le plan du Salon ..... p. 44
- L'invitation ..... p. 47

Directeur de la publication :
Pascal Charvet (Onisep)
Responsables éditoriaux :
Marie-Claude GUSTO
et Philippe DAUBIGNARD
Conception et édition :
Karine JACOV (Groupe AEF),
Claudine ROUX (Onisep)
Régie publicitaire :
Parcourmedia. www.parcourmedia.fr

Ce guide est co-édité par le **Groupe AEF** (137 rue de l'Université, Paris 75007) et **l'Onisep** (12 mail Saint Barthélémy Thimonnier, Lognes 77437 Marne-la-Vallée cedex 2), avec le concours des Rectorats des académies de Paris, de Créteil, et de Versailles.

L'éditeur décline toute responsabilité quant aux libellés des annonces, erreurs, coquilles ou omissions que pourrait comporter ce guide.

© Admission Postbac IDF.

ISSN : en cours.
Dépôt légal : 4ème trimestre 2011

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires : la Région Île-de-France, la SMEREP et la RATP, ainsi que les annonceurs de ce guide.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Des formations attractives, une base solide pour l'avenir

Réussir à Paris Diderot, c'est concret

RICHESSE ET QUALITÉ DES FORMATIONS

- Une pluridisciplinarité sans équivalent à Paris
- Des enseignements innovants liés à la recherche
- Un accompagnement pédagogique individualisé

UN PARCOURS BIEN MAÎTRISÉ

- L'orientation active : dès février, rencontrez les enseignants des filières de votre choix
- Dans le dialogue avec les équipes pédagogiques et d'orientation, élaborez votre parcours
- De la rentrée aux examens : accueil, suivi et encadrement personnalisé

DES OUTILS POUR LA RÉUSSITE

- Bibliothèques : ressources documentaires sur place et en ligne
- Accès favorisé à l'informatique et aux ressources pédagogiques en ligne
- Un centre de ressources en langues pour apprendre et se perfectionner
- Des tuteurs efficaces et à l'écoute pour réussir encore mieux

Choisissez votre licence à Paris Diderot

- en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales
- en Sciences exactes et Sciences du vivant
- en Santé

www.univ-paris-diderot.fr

© Service Communication - Nov 2009

Éditorial

Cette année est particulière pour vous : vous avez deux grands rendez-vous. Vous allez passer le baccalauréat. Et vous allez choisir, grâce à la procédure admission postbac, quelles études vous ferez à la rentrée prochaine.
Attention, c'est dès maintenant, en même temps que vous préparez le baccalauréat, que vous devez commencer à choisir.
Vous n'êtes pas seuls ! Vos professeurs, les conseillers principaux d'éducation, les conseillers d'orientation psychologues sont là pour vous guider. Les Centres d'Information et d'Orientation, les salons étudiants, les journées portes ouvertes des universités vous donneront l'occasion de mieux vous repérer entre les différentes filières qui vous sont offertes.
Profitez de la diversité et de la qualité des formations en Île-de-France : universités, STS, IUT, classes préparatoires. Rendez-vous au Salon Admission Postbac Île-de-France qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette les 6 et 7 janvier 2012 (www.admission-postbacidf.fr). Utilisez sans hésiter les dispositifs d'orientation active des universités.
Pour vous permettre d'entrer immédiatement dans la procédure Admission Postbac, les services académiques d'information et d'orientation du recteur de Créteil, du recteur de Paris, du recteur de Versailles se sont mobilisés avec l'Onisep, pour vous proposer ce guide. Il vous explique, à vous et à votre famille, de manière concrète, les règles et les procédures d'affectation dans l'enseignement supérieur d'Île-de-France. Il doit vous simplifier l'activité sur le portail unique de préinscription dans l'enseignement supérieur où vous saisirez vos vœux : www.admission-postbac.fr
Tout est fait pour que vous deveniez rapidement les acteurs de votre avenir. Encore dix mois et vous serez étudiants !
Choisissez dès maintenant la bonne orientation !

Édouard HUSSON,
Vice-Chancelier des Universités de Paris

SAMEDI
11 FÉV. 2012
de 10h à 17h

© Pellicam - 2011

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Boulevard François Mitterrand
RER D, gare Evry Courcouronnes

Renseignements : **piole@univ-evry.fr**
01 69 47 77 61

université evry val-d'essonne

www.univ-evry.fr

UNE FORMATION, UN MÉTIER, UN EMPLOI

Avant-propos

Choisir l'endroit où l'on va faire ses études supérieures est une décision toujours importante à prendre pour les lycéens comme pour leur entourage. Le passage du lycée à l'enseignement supérieur marque une rupture dans la scolarité comme dans la vie personnelle. Après le bac, on n'est plus un(e) élève mais un(e) étudiant(e). Le choix est encore plus difficile qu'auparavant. Il pose la question de ce qu'on a envie de faire, dans quel endroit, et pour quelle insertion professionnelle. Vos enseignants, vos conseillers d'orientation ou encore le CIDJ sont là pour vous aider dans cette décision. Le *Guide Admission Postbac,* ainsi que le Salon APB, les 6 et 7 janvier 2012 à La Villette, sont devenus des outils incontournables pour les jeunes franciliens.

Dans ce moment décisif, la Région Île-de-France, dont la première compétence est la formation des jeunes, est naturellement à vos côtés. Lycées, apprentissage, enseignement supérieur, insertion : la Région consacre chaque année le tiers de son budget à l'avenir des jeunes franciliens. La Région multiplie les outils pour vous éclairer dans votre choix. Sur le site www.lesmetiers.net, la Région vous propose tous les métiers et les formations initiales en Île-de-France, ainsi qu'une aide pour réussir votre orientation. Cette année, la Région sera encore plus présente au Salon APB, au travers de sa participation au Village des BTS Île-de-France.

Formation mais aussi logement, transports, stages ou mobilité internationale : autant de domaines dans lesquels la Région vous accompagne, au lycée aujourd'hui, et demain, dans vos études supérieures. Avec toujours un seul objectif : la réussite de toutes et de tous.

Jean-Paul Huchon
Président du Conseil régional d'Île-de-France

Henriette Zoughebi
Vice-présidente chargée des lycées

Isabelle This Saint-Jean
Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche

© UPMC - Pierre Kitmacher

À L'UPMC, VOTRE RÉUSSITE EST NOTRE AMBITION !

DES PARCOURS DE HAUT NIVEAU EN FORMATION INITIALE ET EN ALTERNANCE

- **Sciences et technologies**
  - 9 mentions de licence : chimie, informatique, ingénierie électronique, mathématiques, ingénierie mécanique, physique, sciences de la Terre, sciences du vivant, sciences exactes et naturelles.
  - 11 mentions de master : 88 % de diplômés recrutés en moins de 3 mois.
  - 18 licences professionnelles, un DEUST et une formation d'ingénieur.
- **28 programmes internationaux de masters**
- **7 doubles cursus innovants avec Sciences Po, Paris Sorbonne-Paris IV, Panthéon-Assas-Paris II, ENSCI**
- **Sciences médicales et paramédicales**
  - Une faculté de médecine réputée.
  - Un cursus exigeant formant à la démarche médicale et à la pratique clinique.
  - Des partenariats avec de grands hôpitaux.
- **Polytech Paris-UPMC : l'école polytechnique universitaire**
  - Reconnue par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur).
  - Une connaissance et une pratique du monde industriel en agroalimentaire, électronique et informatique, électronique et informatique industrielle, génie mécanique, matériaux, robotique, sciences de la Terre.

UN ENCADREMENT DE QUALITÉ

- Un tutorat adapté : stages de pré-rentrée, soutien pédagogique.
- Un aménagement d'études pour des publics spécifiques : handicapé, étudiant étranger, sportif de haut niveau.
- Des structures d'accueil et d'accompagnement, des ateliers, pour une sensibilisation concrète au monde socio-économique.

www.upmc.fr

UPMC
SORBONNE UNIVERSITÉS

Le guide de la procédure de préinscription

Le dispositif national Admission Postbac a pour objectif de simplifier vos démarches et permet de se préinscrire dans la plupart des formations d'enseignement supérieur. Cette coordination des inscriptions, largement informatisée, permet d'optimiser l'affectation des places offertes. Pour être pleinement efficace, elle nécessite le respect de certaines règles.

Suivez le guide.

Admission Postbac :
l'entrée dans l'enseignement supérieur

C'est quoi, pour qui ?

Admission Postbac est le dispositif national de **coordination des admissions** dans l'enseignement supérieur. C'est une **étape obligatoire** pour tous ceux qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures, élèves de terminale ou titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Ce site regroupe l'ensemble des formations, quels que soient leur implantation géographique, et le type de filières, sélectives *(classes préparatoires, STS, IUT, écoles d'ingénieurs)* ou non *(L1 : première année de Licence en université, PACES : première année commune aux études de Santé)*.

Sur www.admission-postbac.fr, vous pouvez :
- **vous informer sur l'offre de formation** des établissements d'enseignement supérieur,
- **vous renseigner sur les établissements** (liens avec leur site),
- **solliciter des candidatures** dans ces établissements,
- **suivre votre dossier** d'inscription.

Comment ça marche ?

Après avoir ouvert votre dossier électronique, vous sélectionnez les formations et les établissements dans lesquels vous souhaitez candidater. Vous les classez par ordre de préférence. **Ce classement est déterminant :** l'affectation qui vous est proposée correspond au vœu de rang le plus élevé qui peut être satisfait *(croisement de votre classement et du classement des candidats par les établissements d'accueil, lorsqu'il s'agit d'une filière sélective)*.

À quoi ça sert ?

Admission Postbac permet de :
- **simplifier vos démarches :** la procédure est la même pour toutes les formations et le calendrier harmonisé.
- **rétablir l'égalité de traitement** entre les filières de formation et engager une réflexion d'orientation plus globale : vous faites un seul et même classement.
- **trouver plus rapidement une place à chacun.** La procédure de préinscription informatisée optimise la gestion des places, pour que le plus d'élèves possible soient satisfaits dès les premières phases.
- **mieux vous informer** grâce à un catalogue complet et centralisé de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi en proposant par exemple des simulations de bourses à chaque élève de terminale *(connexion entre Admission Postbac et le serveur du Crous)*.

Jeune en situation de handicap : une priorité d'affectation en IDF

Dans la procédure francilienne, tout jeune en situation de handicap ***bénéficie d'une priorité d'affectation*** *dans l'enseignement supérieur.* ***Dès lors qu'il aura été classé par l'établissement d'accueil sur un vœu en filière sélective*** *(BTS, CPGE, IUT), ou bien lorsqu'il aura émis un vœu en filière non sélective (Licence), son affectation sera prioritaire si son handicap le justifie et si la formation est accessible à son handicap.* ***Il convient de signaler sa situation de handicap*** *au médecin scolaire de son lycée et de se renseigner auprès des établissements envisagés pour connaître les aides et aménagements possibles.*

En savoir plus : www.handi-u.fr

LES FORMATIONS GÉRÉES PAR ADMISSION POSTBAC

- Les Licences 1 (première année d'université, L1) ➜ y compris PACES, 1ère année commune aux études de Santé
- Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et les CPES (classes préparatoires aux études supérieures)
- Les DUT, diplômes universitaires de technologie, des IUT
- Les BTS, brevets de technicien supérieur
- Les BTSA, brevets de technicien supérieur agricole
- Le DCG, diplôme de comptabilité et de gestion
- Des formations d'ingénieurs en 5 ans
- Des écoles de commerce en 3 ans
- Des écoles supérieures d'art
- Les écoles nationales supérieures d'architecture
- Les MAN, classes de mise à niveau hôtellerie
- Les MANAA, classes de mise à niveau en arts appliqués
- Et aussi les instituts des métiers du notariat (IMN), les diplômes de technicien supérieur (DTS), les diplômes des métiers d'art DMA)...

LES FORMATIONS QUI N'EN FONT PAS PARTIE

- Certaines écoles de commerce postbac
- Certaines écoles d'ingénieurs postbac
- Les formations paramédicales et sociales d'Île-de-France
- Certaines écoles d'art
- L'université Paris Dauphine
- Les IEP dont Sciences Po Paris
- Les capacités en Droit et les DAEU des universités.

Pour les modalités d'inscription de ces filières, vous devez vous adresser directement aux établissements concernés.

Les étapes de votre préinscription

Étape 1

20 janvier
↓
20 mars 2012

Inscrivez-vous et enregistrez vos candidatures

❑ Vous vous inscrivez sur le portail www.admission-postbac.fr
❑ Vous enregistrez vos vœux pour les formations que vous visez.

Étape 2

→ Jusqu'au 2 avril

Constituez et transmettez vos dossiers « papier » ou dématérialisés

sauf pour les licences et les établissements qui n'en demandent pas.

❑ Vous constituez vos dossiers.
❑ Vous saisissez vos notes.
❑ Vous validez vos vœux et vous imprimez vos fiches de candidature.

Étape 3

→ Jusqu'au 31 mai

Ordonnez vos vœux avec soin

❑ Vous pouvez changer l'ordre de vos vœux autant que nécessaire.

Étape 4

7 → 12 juin
21 → 26 juin
12 → 17 juillet

Proposition d'admission : validez votre réponse

❑ Vous consultez le site pour savoir si une proposition vous est faite.
❑ Vous répondez à une éventuelle proposition par l'une des 4 réponses possibles (*oui définitif, oui mais, . . .*).
❑ Vous vous reconnectez tant que vous n'avez pas répondu par un « *oui définitif* » et vous confirmez votre réponse.

Étape 5

Juillet

Inscription administrative

❑ Lorsque vous avez répondu « *oui définitif* » (ou « *oui mais* » à la 2ème phase) à la proposition d'admission, un message vous précise les modalités particulières d'inscription dans votre futur établissement (dates, pièces justificatives, etc.).

Étape 6

Juin → septembre

Procédure complémentaire

❑ Si vous n'avez eu aucune proposition en procédure normale (ou si vous avez oublié de vous porter candidat avant le 20 mars), vous pouvez alors vous inscrire à la procédure complémentaire dès le 22 juin.

L'agenda de la procédure

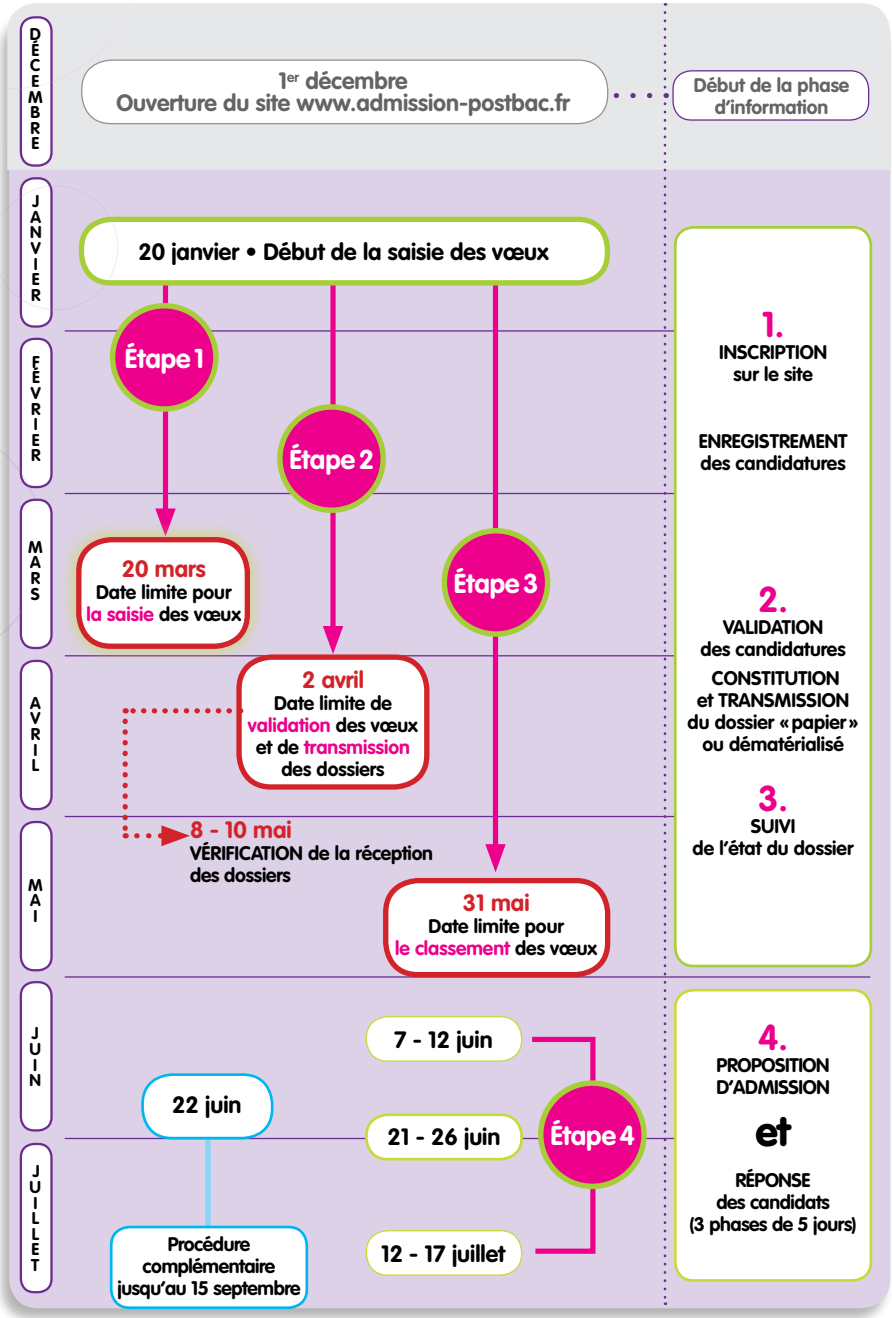

Étape 1

Inscrivez-vous et enregistrez vos candidatures

Ces deux mois vont passer très vite. Prenez le temps de vous informer, d'enregistrer toutes les candidatures souhaitées avant le 20 mars. N'oubliez pas de valider ces candidatures avant le 2 avril.

1. Inscrivez-vous sur Admission Postbac

Première étape de la procédure : la création de votre dossier sur www.admission-postbac.fr, lors de votre première connexion au site.

Ce dont vous avez besoin :

• **votre numéro Identifiant National Elève (INE),** qui figure sur votre relevé de notes des épreuves anticipées du bac, passées en classe de première.
Grâce à cet INE et à votre date de naissance, vous avez accès à vos données personnelles (adresse, date de naissance, etc.). Corrigez-les au besoin.

• **votre adresse électronique.**

➜ *C'est un élément obligatoire : si vous n'avez pas d'adresse électronique, vous devez impérativement en créer une au lycée et penser à la consulter régulièrement.*

• **une imprimante** pour imprimer vos fiches de candidatures.

Vous sont automatiquement attribués :

• **un numéro d'inscription APB,** qui figurera sur chaque fiche de vœu.

• **un code confidentiel.**

➜ *Rangez soigneusement l'ensemble de ces informations : elles vous serviront à chaque fois que vous devrez vous connecter.*

Pensez également à vous munir de votre numéro d'inscription au baccalauréat (n° OCEAN), qui est indiqué ***sur la confirmation d'inscription au bac.***

2. Enregistrez vos candidatures

1 demande = 1 formation dans 1 établissement

Vous avez le droit de formuler...
36 candidatures en tout, maximum, dont
12 candidatures maximum par type de formation, à savoir :

- 12 candidatures maximum en université (L1 + 1ère année commune aux études de Santé + DEUST + DU),
- 12 candidatures maximum en CPGE et en CPES *(6 maximum par voie de CPGE),*
- 12 candidatures maximum en DUT,
- 12 candidatures maximum en BTS et DMA, DTS, IMN
- 12 candidatures maximum en formations d'ingénieurs*,
- 12 candidatures maximum en écoles de commerce,
- 12 candidatures maximum en écoles d'architecture,
- 12 candidatures maximum en écoles supérieures d'art,
- 12 candidatures maximum pour les autres formations (DCG, MAN hôtellerie, MANAA, année 0 à l'université pour préparer l'entrée en L1, classes préparant aux concours sociaux et paramédicaux). En MANAA, vous ne pouvez faire plus de 3 demandes.

** Les vœux sont comptabilisés par réseau d'écoles et non par établissement. Candidater aux 5 INSA, par exemple, compte pour un seul vœu.*

Le mode d'emploi : sur www.admission-postbac.fr (onglet « rechercher une formation »), vous sélectionnez une à une les formations auxquelles vous candidatez.

➜ **Ce n'est pas une étape irréversible :** jusqu'au 20 mars, vous pouvez vous reconnecter pour ajouter de nouvelles candidatures, vérifier votre liste et la modifier.

20 janvier
➜ 20 mars 2012

Check-list

Ce dont j'ai besoin

❑ **Mon numéro Identifiant National Élève (INE)**

❑ **Mon adresse mail**

➜ **J'obtiens :**
- un numéro d'inscription APB
- un code d'accès confidentiel APB

3. Enregistrez vos demandes de candidatures : avant le 20 mars

Vous devez enregistrer **toutes vos candidatures** avant le 20 mars. Attention, vous ne pourrez plus ensuite ajouter de nouvelles formations à votre liste de vœux. Vous pourrez seulement en modifier l'ordre.

Vous établissez un premier classement de vos candidatures, pour les valider ensuite une à une au plus tard pour le 2 avril.

Une fois validée, la candidature devient définitive et ne peut plus être supprimée de votre liste : vous pourrez en revanche modifier son rang dans la liste jusqu'au 31 mai.

Vous imprimez pour chacune la fiche correspondante.

Conseils experts

N'attendez pas mars pour ouvrir votre dossier électronique : assurez-vous rapidement que vous avez tous les renseignements nécessaires, et que l'application Admission Postbac les reconnaît.

N'oubliez pas de valider. L'an dernier, certains candidats ont enregistré et classé leurs choix sans les valider. Aucun n'a été retenu !

Questions Réponses

➜ Je n'ai pas d'ordinateur. Comment m'inscrire ?

Vous pouvez utiliser un ordinateur au lycée. Votre dossier électronique (donc aussi vos vœux comme la proposition d'admission qui peut vous être faite) reste confidentiel puisque vous n'y accédez que grâce à votre numéro et à votre code confidentiel.

➜ J'ai un problème de connexion.

- Si le message «session expirée» apparaît, reconnectez-vous et reprenez où vous vous êtes arrêté.
- Essayez à un autre moment ou sur un autre ordinateur (au lycée ou dans un CIO). Organisez-vous pour éviter les connexions de dernière minute, qui risquent de saturer le site.
- N'utilisez la messagerie que si le problème persiste.

➜ Je n'ai pas reçu de mail indiquant mon code d'accès.

Ce message vous est pourtant adressé automatiquement et systématiquement. Vérifiez les courriers indésirables (spams) de votre messagerie. Vérifiez également la validité des informations sur votre dossier électronique.

➜ Puis-je supprimer un vœu que j'ai validé ?

Non, une fois validés, vos vœux sont définitifs… mais pas leur ordre *(voir page 15)*.

Étape 2

jusqu'au **2 avril 2012**

Constituez et transmettez vos dossiers « papier » ou dématérialisés

Pour étudier votre candidature, certains établissements demandent un dossier « papier », accompagné de la photocopie de vos bulletins de notes, voire d'une lettre de motivation et/ou une saisie en ligne des différents éléments de votre candidature.

Pour chaque formation demandée, votre dossier papier comprend :

- **la fiche de candidature que vous avez imprimée** lors de la validation de chacun de vos vœux,
- **les pièces demandées** par l'établissement auquel vous candidatez (copie des bulletins de terminale et de première, relevé de notes des épreuves anticipées du bac, voire lettre de motivation, etc.).

➜ *La liste des pièces et l'adresse à laquelle le dossier doit être envoyé sont précisées sur chaque fiche de candidature imprimée.*

Questions Réponses

➜ Je constate que l'un des établissements visés n'a pas reçu mon dossier. Est-ce que cela veut dire que je n'ai aucune chance ?

Non. Si le 10 mai votre dossier n'est toujours pas arrivé à l'établissement, mettez-vous directement en contact avec lui.

⚠ Attention !

JUSQU'AU 10 MAI, consultez régulièrement votre espace personnel sur le site www.admission-postbac.fr pour vérifier que vos dossiers sont bien parvenus dans les établissements demandés.

Si une pièce manque à votre dossier, vous en serez informé en consultant la rubrique « suivi des dossiers » sur le site, et vous recevrez également un courrier électronique de l'établissement demandé.

Pensez à consulter votre messagerie !

Envoi des dossiers aux établissements qui le demandent	Formations sélectives (BTS, IUT, CPGE, écoles...)	Formations non sélectives (L1, 1ère année études de Santé)
Qui ?	Le candidat	
Où ?	Aux établissements de chaque formation demandée (l'adresse figure sur chaque fiche de candidature)	Pas d'envoi de dossier papier
Quand ?	Jusqu'au 2 avril	

Certains établissements ont opté pour un dossier dématérialisé. Toutes les informations nécessaires à la constitution de ce dossier doivent être saisies pour le 2 avril.

Étape 3

jusqu'au **31 mai 2012**

Ordonnez vos vœux avec soin

C'est l'un des moments les plus importants de la procédure car vous devez classer vos vœux par ordre de préférence. Cet ordre a des conséquences sur les propositions qui vous seront faites ensuite.

Le classement de vos vœux est primordial : vos demandes sont examinées dans l'ordre, en partant du haut de votre liste.
Dès que l'un de vos vœux peut être satisfait, une proposition d'admission vous est faite. **Cela annule définitivement TOUTES les candidatures de rang inférieur.**
➜ ***Si votre premier vœu est accepté, aucun autre ne sera examiné,*** *tous les vœux classés après lui seront automatiquement annulés.*

Pourquoi ? Cela permet d'éviter que plusieurs places soient bloquées par un même candidat, aux dépens des autres.

Comment ça marche ? En filières sélectives, chaque établissement reçoit la liste des candidats mais ne connaît pas le rang que les élèves lui ont affecté dans leur classement. L'établissement classe les élèves et transmet sa liste à Admission Postbac. Le logiciel croise ensuite les classements des élèves et ceux des établissements, avec un objectif : satisfaire le vœu le mieux classé de chaque élève, en fonction des listes des établissements.

À noter : Les établissements ne sachant pas quel est leur rang dans votre liste, il n'y a pas de « tactique » à adopter : ce n'est pas parce que vous classez tel établissement après tel autre que vous serez moins bien classé sur sa liste.

Ordonnez vos vœux **selon votre préférence** et **votre projet** de poursuite d'études.

Exemple

Marine a composé ainsi sa liste de vœux :
- ***vœux 1 à 6 :*** *6 vœux en CPGE ;*
- ***vœu 7 :*** *vœu à l'université ;*
- ***vœux 8 et 9 :*** *2 vœux en STS.*

Elle obtient une proposition pour son vœu 5. Cela veut dire que ses vœux à l'université et en BTS sont automatiquement annulés. Dans ce cas de figure, elle ira en CPGE.

➜ ***Ne classez pas vos vœux par type de formation mais suivant vos priorités.***

Questions Réponses

➜ Puis-je modifier mes vœux après les avoir validés ?
Vous ne pouvez plus ajouter de nouveaux vœux à votre liste après le 20 mars mais vous avez toute latitude pour en modifier le classement jusqu'au 31 mai.

➜ L'ordre des formations que j'ai choisi n'apparaît pas sur mon dossier électronique.
Cette hiérarchie apparaît dans l'onglet « candidature » de l'espace vœux (pour la modifier, allez dans l'onglet « ordre des vœux »).

➜ Je postule aussi à des formations (écoles de commerce, IEP) qui ne sont pas gérées par Admission Postbac : dois-je l'indiquer dans mes vœux ?
Non. Vous ne faites apparaître dans votre liste de vœux que les formations sélectionnées dans Admission Postbac.

➜ J'hésite entre une CPGE et une école d'ingénieurs post-bac. Puis-je attendre de savoir dans quelle prépa je suis pris pour choisir ?
Non : vous pouvez candidater aux deux types de formation mais vous devez classer vos vœux avant le 31 mai, avant de connaître les résultats. Si vous obtenez un vœu de votre liste, tous ceux que vous aurez classés derrière disparaîtront.

Étape 4

7 - 12 juin • 21 - 26 juin
12 - 17 juillet

Propositions d'admission : validez votre réponse

Les établissements ont examiné les dossiers, et classé les candidatures. Le croisement de leur classement et de celui des candidats permet de faire des propositions d'admission. 3 phases se succèdent : vous devez vous connecter et donner une réponse.

Comment ça marche ?

Les propositions d'admission concernent les candidatures pour TOUTES les formations participantes, y compris pour les L1 et la PACES (première année commune aux études de Santé).

3 phases de proposition d'admission se succèdent :

Phase 1
7 juin 14 heures ➜ **12 juin** 14 heures

Phase 2
21 juin 14 heures ➜ **26 juin** 14 heures

Phase 3
12 juillet 14 heures ➜ **17 juillet** 14 heures

Lors de chaque phase, vous devez obligatoirement vous connecter : vous devrez répondre à la proposition qui peut vous être faite, sans quoi vous serez automatiquement considéré comme démissionnaire et éliminé de la procédure.

Conseil expert

Soyez très vigilant : vous avez très peu de temps pour répondre.

Les 4 réponses possibles

OUI définitif
➜ Vous acceptez la formation qui vous est proposée.
➜ Aucune autre proposition ne vous sera faite.
➜ Passez à l'étape 5.

OUI mais
➜ Vous acceptez pour l'instant cette proposition mais maintenez votre candidature pour les vœux mieux classés de votre liste pour lesquels vous êtes en attente.
➜ **Si une formation mieux placée vous est proposée ensuite, vous n'aurez plus droit à cette proposition-ci.**
➜ Vous devez vous reconnecter à la phase suivante car ce « OUI mais » n'est pas un OUI définitif.

NON mais
➜ Vous refusez la proposition qui vous est faite mais vous maintenez vos candidatures pour les vœux mieux placés dans votre liste pour lesquels vous êtes en attente.
➜ Vous n'êtes pas sûr d'avoir d'autres propositions lors des phases suivantes. **Vous ne pourrez plus être admis dans cette formation-ci,** ni dans les formations classées ensuite dans votre liste.

Démission générale
➜ Vous renoncez à tous vos vœux.
➜ Vous quittez la procédure. Aucune proposition ne vous sera faite.

Tant que vous n'avez pas donné une réponse définitive, vous devez vous connecter et consulter votre dossier à chaque phase d'admission. Suite aux résultats d'affectation de la première phase, une nouvelle proposition d'affectation peut vous être faite lors de la deuxième phase, puis de la troisième.

Questions Réponses

➜ Si je me connecte tout de suite, dès le 7 juin à 14 h, serai-je mieux placé ?
Non. Les premiers connectés ne sont pas les premiers servis ! Vous avez 120 heures pour répondre à la proposition qui peut vous être faite.

➜ Je n'ai pas reçu de proposition d'admission au premier tour : est-ce grave ?
Cela ne veut pas dire que vous n'en aurez pas au deuxième ou au troisième tour. Connectez-vous systématiquement à chacune des phases. Si une proposition vous était faite et que vous n'y répondiez pas, vous seriez automatiquement considéré comme démissionnaire.

➜ Les phases d'admission sont terminées et je n'ai rien eu.
Vous étiez sur liste d'attente lors des trois phases ou vous avez été refusé sur tous vos vœux sélectifs. Aucune proposition ne vous a été faite. Vous pouvez vous inscrire sur Admission Postbac à la « procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes. Vous formulez alors des vœux (maximum 12) pour les formations qui offrent des places et consultez régulièrement votre dossier.

➜ J'ai eu une proposition sur mon vœu 1 mais finalement je préférerais avoir mon vœu 2.
Il est impossible de revenir en arrière : l'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai mais plus ensuite. Une proposition sur un vœu de rang 1 annule toutes les candidatures suivantes.

Étape 5

Juillet

Inscrivez-vous dans votre futur établissement

Une fois la proposition d'admission acceptée et le bac obtenu, vous devez vous inscrire définitivement dans l'établissement auquel vous avez été affecté.

Après avoir répondu « *oui définitif* » (ou « *oui mais* » à la 2ème phase) à la proposition d'admission qui vous est faite sur internet, vous devez effectuer votre inscription administrative.

Vous consultez le message vous précisant les modalités de cette inscription.
À défaut, contactez l'établissement qui vous accueillera l'an prochain pour connaître le détail des formalités d'inscription.

La procédure complémentaire sur places vacantes, du 22 juin au 15 septembre

Si vous n'avez eu aucune proposition d'admission sur vos vœux, vous pouvez encore être candidat sur des formations sélectives dans lesquelles il resterait des places et sur les formations non sélectives (L1).

Si vous avez oublié de vous porter candidat avant le 20 mars :
- Vous complétez votre dossier électronique sur www.admission-postbac.fr et formulez des vœux pour les formations qui offrent des places (maximum 12 vœux).
- Vous consultez votre dossier pour savoir si une place vous est proposée.
- Vous répondez à cette proposition **dans un délai de 8 jours (délai réduit à 24 heures en septembre).**
- Vous vous inscrivez ensuite dans l'établissement d'accueil.

Les règles applicables aux 1ères années de Licence

La très grande majorité des Licences sont délivrées dans les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles et ne font pas l'objet de modalités d'accès particulières. Pour assurer une place à tous dans les meilleures conditions, des priorités d'affectation sont cependant appliquées en fonction de l'académie d'origine.

LA RÈGLE = formuler au moins un choix de L1* dans une université de votre académie**

Ce choix est obligatoire, même si vous pouvez ensuite établir la hiérarchie des vœux à votre gré. À défaut, tous vos vœux de préinscription en université en Île-de-France seront bloqués.

** à capacités non contraintes*

*** celle dans laquelle vous passez votre bac, ou celle de votre domicile si vous êtes en internat en province.*

Les L1 présentes dans les 3 académies : vous êtes prioritaire pour l'accès dans une L1 de votre académie.

• Si vous préparez le bac dans l'académie de Créteil, vous êtes prioritaire pour l'accès dans une L1 d'une université de l'académie par rapport aux bacheliers des académies de Paris et de Versailles :

➜ Paris 8, UPEC, Paris Nord, Paris-Est Marne-la-Vallée.

• Si vous préparez le bac dans l'académie de Paris, vous êtes prioritaire pour l'accès dans une L1 d'une université parisienne par rapport aux bacheliers des académies de Créteil et de Versailles :

➜ Paris 1 Panthéon Sorbonne, Panthéon Assas, Sorbonne Nouvelle Paris 3, Paris Sorbonne Paris IV, Paris Descartes, UPMC, Paris Diderot.

• Si vous préparez le bac dans l'académie de Versailles, vous êtes prioritaire pour l'accès dans une L1 d'une université de l'académie par rapport aux bacheliers des académies de Créteil et de Paris :

➜ Paris Ouest Nanterre La Défense, Paris Sud, Évry Val d'Essonne, Cergy-Pontoise, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les disciplines ayant des capacités d'accueil limitées :

- *Droit,*
- *Droit économie,*
- *Économie, Économie et Gestion, Gestion et économie d'entreprise,*
- *AES, AEI,*
- *Histoire de l'Art et Archéologie,*
- *Biologie, Biologie Environnement, Sciences biomédicales, BGPC (Biologie géologie physique chimie),*
- *STAPS,*
- *LEA anglais-espagnol,*
- *Psychologie,*
- *Arts du spectacle (théâtre, cinéma, musique).*

➜ Si vous formulez un vœu en L1 dans l'une de ces disciplines, **il est fortement conseillé d'émettre également 5 vœux supplémentaires.** Sinon, vos demandes seront traitées après celles de ceux qui ont classé 6 vœux.

Si le nombre de candidats à une L1 d'un établissement particulier excède le nombre de places disponibles, les candidats sont affectés de manière aléatoire par l'application Admission-postbac.

Les L1 qui ne sont pas ouvertes dans les 3 académies

Les disciplines : Arts plastiques, langues rares, entrées « portail » dans les disciplines scientifiques (qui conduisent à des licences différenciées, dont le choix sera proposé à l'étudiant après son admission à l'université sur Admission Postbac).

Les bacheliers des académies de Créteil, Paris et Versailles sont traités de façon égale. Ils ont la même priorité d'accès à ces filières.
Attention, certaines de ces L1 ont des capacités d'accueil insuffisantes par rapport à la demande. Les candidats sont alors affectés de manière aléatoire par l'application Admission Postbac. Dans ce cas, il leur est fortement recommandé de formuler au moins 6 vœux de L1.

Les L1 à modalités d'accès particulières

Les disciplines : Consulter www.admission-postbac.fr (onglet Recherche de formation) et la brochure Onisep *Après le bac en Île-de-France.*

Les critères d'affectation sont propres à chaque formation, chaque établissement définissant les règles particulières d'admission (sur dossier, test, entretien…).

Les L1 à recrutement national

L1 rares pour lesquelles existent des modalités spécifiques de recrutement (les candidats franciliens sont affectés de manière aléatoire par l'application Admission Postbac et les candidats hors Île-de-France sont admis sur dossier, entretien...).

1ère année commune aux études de Santé PACES

(médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme)
La première année est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme. À la fin de cette première année, quatre classements sont établis qui déterminent l'accès aux filières.
Tout vœu exprimé sur une UFR de Santé en Île-de-France est traité **comme un vœu générique (première année de Santé).**
Vous devez ensuite exprimer obligatoirement 4 vœux dont un dans votre académie de passage du bac (parmi les 7 UFR médicales franciliennes). La répartition des candidats est effectuée au rectorat de Paris par le SADEP (service interacadémique d'affectation des étudiants en première année d'études de santé), en fonction des vœux des candidats et des capacités d'accueil.
Tous les candidats n'obtiennent pas leur premier choix mais sont assurés d'être affectés dans l'un de leurs 4 vœux.

L'application APB en images

L'application Admission Postbac conduit son utilisateur pas à pas à travers toutes les étapes de la procédure. Voici, pour l'apprivoiser avant de vous connecter, un rapide aperçu des écrans et de ses fonctionnalités.

Espace d'inscription

Les étapes à renseigner :
- Identité
- État civil
- Coordonnées *(adresse et téléphone)*
- Adresse mail
- Code confidentiel
- Représentants légaux
- Critères sociaux
- Sportif Artiste

Ce code automatique permet de confirmer la validité de votre adresse mail.

Cette page vous permet de simuler une demande de bourse : cela vous permet d'entreprendre les démarches sans tarder (cf p. 22).

Espace scolarité

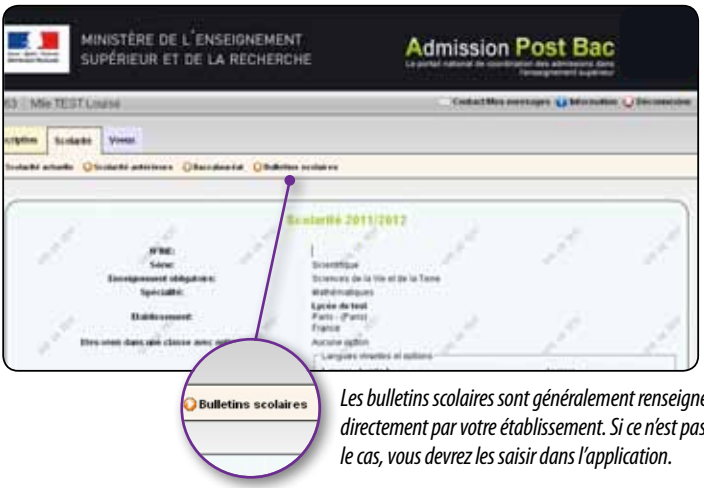

Les étapes à renseigner :
- Scolarité actuelle *(spécialités, options, langues vivantes)*
- Scolarité antérieure *(classes et établissements des 5 années précédentes)*
- Baccalauréat *(notes des épreuves anticipées)*
- Bulletins scolaires

Les bulletins scolaires sont généralement renseignés directement par votre établissement. Si ce n'est pas le cas, vous devrez les saisir dans l'application.

Espace vœux

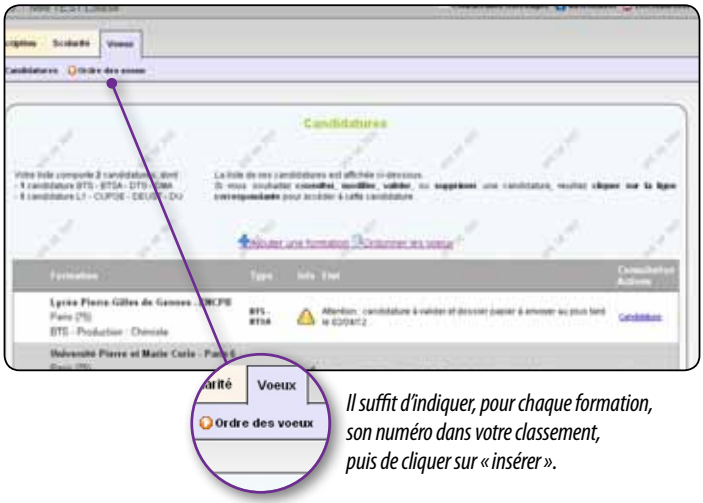

Il suffit d'indiquer, pour chaque formation, son numéro dans votre classement, puis de cliquer sur « insérer ».

Les étapes à renseigner :

- Candidatures
  (rechercher, sélectionner une formation, consulter, modifier, valider une candidature, suivre l'état du dossier)
- Ordre des vœux

Renseignements généraux

Navigation :

- Contacts/Mes messages
  Cette rubrique permet d'accéder à une messagerie, où vous pourrez - en dernier recours - poser une question au service académique d'information et d'orientation de votre rectorat.
- Information
- Déconnexion

Vie étudiante

La procédure Admission Postbac a pour avantage de centraliser un certain nombre d'informations, notamment en matière de vie étudiante.

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées plus largement que celles du secondaire.
L'application Admission Postbac vous permet d'effectuer une simulation d'attribution de bourse.
Indiquez :
- le revenu brut global (avis fiscal 2011 portant sur les revenus de l'année 2010),
- le nombre de vos frères et sœurs à la charge de votre famille
- le nombre de ceux qui sont scolarisés dans l'enseignement supérieur.

Vous obtiendrez un avis conditionnel d'attribution de bourse.
Connectez-vous ensuite auprès du Crous de votre académie pour compléter **votre dossier social étudiant (DSE).**

cription
Scolarité
Voeux
dentité
Etat Civil
Coordonnées
Adresse e-mail
Code confidentiel
Représentants
Critères Sociaux
Sportif Artiste
Critères Sociaux
Année 2011 - 2012 :
Etes-vous actuellement boursier du gouvernement français ?
Boursier du second degré
Nombre de parts de bourses :
2
Année 2012 - 2013 :
Revenu brut global ou déficit brut global de l'avis d'impôt 2011 portant sur les revenus de l'année 2010 (en euros) :
10000
Veuillez indiquer le nombre de vos frères et soeurs encore à la charge de votre famille :
2
Dont nombre de frères et soeurs scolarisés dans l'enseignement supérieur :
0

Pensez au Dossier social étudiant (DSE) !

Le Dossier social étudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.
• **Du 15 janvier au 30 avril,** la demande se fait sur le site internet du Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de l'académie dans laquelle vous êtes inscrit cette année. Dans les 15 jours suivant la connexion, vous recevrez un dossier à retourner complété.
• Le Crous émet ensuite un avis conditionnel sur votre demande (attribution, rejet, attente). À partir de juin, le Crous donne une réponse définitive au vu de votre justificatif d'inscription.
Ne contactez votre Crous qu'en cas de changement de situation (une baisse notable des ressources familiales).

Pour en savoir plus :
➜ Crous de Créteil, www.crouscreteil.fr
➜ Crous de Paris, www.crous-paris.fr
➜ Crous de Versailles, www.crous-versailles.fr

Les ressources

Mon APB

À partir de janvier, un espace numérique innovant, conçu par l'Onisep sur le mode d'un *serious game*, permet d'apprendre aux lycéens à se familiariser avec la procédure APB, et ses enjeux en matière d'information et d'orientation.

Après le bac, choisir ses études supérieures

Ce guide édité par l'Onisep et diffusé gratuitement aux élèves de Terminales en janvier, détaille toutes les possibilités d'études après un bac général, technologique ou professionnel en Île-de-France : formations à l'université, filières sélectives (IUT, STS, CPGE, écoles et instituts spécialisés). Ce document peut être consulté dans les établissements scolaires et les centres d'information et d'orientation, mais aussi téléchargé sur Internet : www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Publications/En-telechargement

Lexique

AES : Administration économique et sociale
BTS : Brevet de technicien supérieur
BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole
CIO : Centre d'information et d'orientation
COP : Conseiller d'orientation-psychologue
Collante : Relevé des notes du bac
CPES : Classe préparatoire aux études supérieures
CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles
DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion
DMA : Diplôme des métiers d'art
DTS : Diplôme de technicien supérieur (3 ans)
DUT : Diplôme universitaire de technologie
IEP : Institut d'études politiques
IMN : Institut des métiers du notariat
INSA : Institut national des sciences appliquées
IUT : Institut universitaire de technologie
L1 : 1ère année de Licence universitaire
LEA : Langues étrangères appliquées
MAN : Classe de mise à niveau
MANAA : Classe de mise à niveau en arts appliqués
PACES : Première année commune aux études de Santé
SAIO : Service académique d'information et d'orientation
SCUIO : Service commun universitaire d'information et d'orientation
STS : Section de technicien supérieur

Retrouvez les établissements et les Crous...
Salon Admission Postbac IDF
Bien choisir pour réussir
www.admission-postbacidf.fr
9h 18h
Grande Halle de la Villette
Entrée gratuite
Métro ligne 5 - Porte de Pantin
6 & 7 janvier

Cécile, **étudiante en 2e année**
à **l'Université Paris-Est Créteil**
Pour plus d'informations sur le choix de Cécile,
rendez-vous à la **journée portes ouvertes**
samedi 11 février 2012

UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Recherche et formation
en banlieue-Est
www.u-pec.fr

Journées portes ouvertes

Aller aux JPO des établissements est une bonne occasion de s'informer, de rencontrer enseignants et étudiant s et de se familiariser avec les lieux. Retrouvez les JPO des IUT en p. 26-27.

Panthéon-Sorbonne **www.univ-paris1.fr**	**Samedi 11 février**	**10h30 à 17h**	Droit
	Samedi 10 mars	**10h30 à 17h**	AES, éco., gestion, MASS, géographie, histoire, philo., hist. de l'art et archéologie, Arts plastique, cinéma
Panthéon-Assas **www.u-paris2.fr**	**Samedi 21 janvier**	**10h à 17h**	Droit, économie-gestion,
	Samedi 4 février		Droit, économie-gestion, administration économique et sociale
Sorbonne Nouvelle **www.univ-paris3.fr**	**Samedi 21 janvier**	**9h30 à 17h**	Toutes disciplines
Paris-Sorbonne **www.paris-sorbonne.fr**	**Samedi14 janvier**	**13h30 à 17h30**	Information-communication (CELSA)
	Samedi 4 février	**14h à 17h30**	Toutes disciplines
Paris Descartes **www.parisdescartes.fr**	**Samedi 11 février**		Toutes disciplines
	Samedi 18 février		Journée d'immersion en psychologie
Pierre et Marie Curie **www.upmc.fr**	**Samedi 11 février**	**matin**	Médecine
		14h à 17h	Sciences
Paris Diderot **www.univ-paris-diderot.fr**	**Samedi 18 février**	**14h à 18h**	Santé
	Samedi 3 mars	**14h et 15h**	Arts, lettres, langues - droit, économie, gestion - sciences Humaines et sociales - sciences et technologie
Paris-Dauphine **www.dauphine.fr**	**Samedi 21 janvier**	**13h à 17h**	Samedi du lycéen
Vincennes-Saint-Denis **www.univ-paris8.fr**	**Mercredi 8 février**	**13h30 à 17h30**	Toutes disciplines
Paris-Est Créteil Val-de-Marne UPEC **www.u-pec.fr**	**Samedi 11 février**	**10h à 16h**	Santé, Administration et échanges internationaux, ergothérapie, lettres, sciences Humaines, sciences et technologies, Droit, Sciences de l'éducation, sciences sociales, STAPS, Sciences économiques et de gestion
Paris 13 **www.univ-paris13.fr**	**Samedi 21 janvier**	**10h à 12h**	Sciences, technologies
	Mercredi 25 janvier	**13h30 à 17h**	Droit, éco. et gestion, lettres, langues, sciences Humaines et sociales, sciences, technologies
	Mercredi 1 février	**13h30 à 17h30**	Santé, sciences du vivant, STAPS, sciences sanitaires et sociales, technologies
Paris-Est Marne-La-Vallée **www.univ-mlv.fr**	**Samedi 11 février**	**9h30 à 17h**	Toutes disciplines
Paris Ouest Nanterre La Défense **www.u-paris10.fr**	**Mercredi 8 février**	**journée**	Toutes disciplines
	Samedi 11 février	**9h30 à 12h30**	STAPS
Paris-Sud 11 **www.u-psud.fr**	**Samedi 11 février**	**10h à 17h**	Sciences, STAPS, santé
			Polytech Paris Sud
			Droit, économie, gestion
	Samedi 3 mars	**13h30 à 17h30**	Santé
Cergy-Pontoise **www.u-cergy.fr**	**Samedi 28 janvier**	**10h à 17h**	Toutes disciplines
Evry-Val-d'Essonne **www.univ-evry.fr**	**Samedi 11 février**	**10h à 17h**	Toutes disciplines
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines **www.uvsq.fr**	**Samedi 4 février**	**14h à 17h30**	Arts, lettres , alngues, économie, gestion, sciences humaines et sociales, STAPS
	Samedi 11 février		Sciences et technologies, STAPS
	Mercredi 7 mars		Droit, science politique
	Samedi 17 mars		Médecine

Découvrez les 18 IUT d'Ile-de-France

23 spécialités de DUT et plus de 200 licences professionnelles appréciées par 96 % des chefs d'entreprise

Les DUT

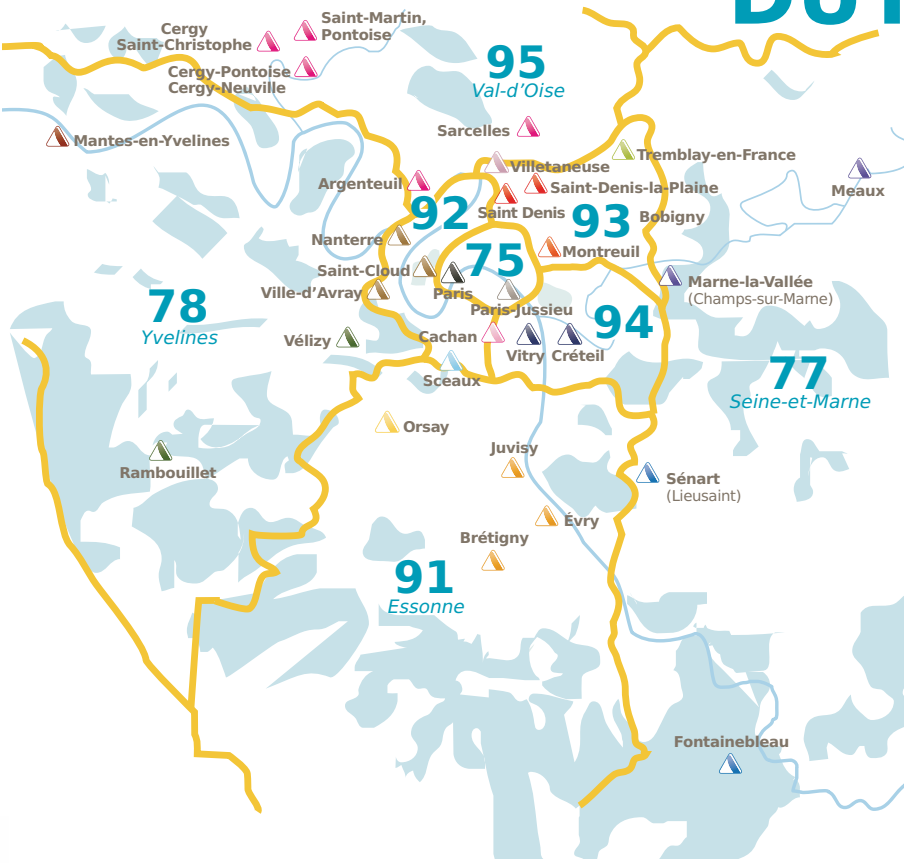

VOUS CHERCHEZ UN DUT AVEC RENTRÉE DÉCALÉE DÉBUT 2012 ?

DUT GEII à Cachan en janvier
DUT Génie Biologique à Bobigny en février
DUT Génie Thermique et Énergie à Marne-la-Vallée
DUT Informatique à Fontainebleau en janvier
DUT Informatique à Paris Descartes en mars
DUT Mesures Physiques à Orsay en février

arIUT Île-de-France

Chimie (C), carrières juridiques (CJ), carrières sociales (CS), gestion administrative et commerciale (GACO), génie biologique (GB), génie industriel (GEII), génie industriel et maintenance (GIM), gestion logistique et transport (GLT), génie mécanique et productique information et communication (IC), mesures physiques (MP), qualité logistique industrielle et organisation (QLIO), science et de commercialisation (TC), techniques de commercialisation en apprentissage (TCAPP).

Il y a forcément un IUT près de chez vous.

BOBIGNY (CS-GB-GEA-SRC) - JPO le 01/02/2012 - 13h30/17h30
1 rue de Chablis, 93017 BOBIGNY Cedex - Tél : 01 49 40 30 00 - www.iut-bobigny.univ-paris13.fr

CACHAN (GEII-GMP) - JPO le 28/01/2012 - 13h30/17h **et le 14/03** - 14h30/19h
9 Av. de la Division Leclerc 94230 CACHAN - Tél : 01 41 24 11 00 - www.iut-cachan.fr

Site de CERGY-NEUVILLE (GC-GEII) - JPO le 28/01/2012 - 10h/17h
5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise 95031 CERGY-PONTOISE Cedex- Tél : 01 34 25 68 30
Site de CERGY-ST-CHRISTOPHE (TC) - JPO le 28/01/2012 - 10h/17h
49 avenue des Genottes - 95806 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél : 01 34 25 71 00
Site de SAINT-MARTIN, PONTOISE (GB) - JPO le 28/01/2012 - 10h/17h 2 Av. Adolphe Chauvin - 95302 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél : 01 34 25 75 46
Site d'ARGENTEUIL (QLIO-GLT) - JPO le 28/01/2012 - 10h/17h **et le 7/03/2012** - 15h30/19h
95/97 rue Valère Collas - 95100 ARGENTEUIL - Tél : 01 39 98 34 00 (QLIO) / 34 73 (GLT)
Site de SARCELLES (GEII-TC-SRC) - JPO le 28/01/2012 - 10h/17h **et le 7/03/2012** - 15h30/19h
34 boulevard Henri Bergson 95200 SARCELLES - Tél : 01 34 38 26 00 - www.iut.u-cergy.fr

Site de CRÉTEIL (GB-GEII-MP-TC) - JPO le 11/02/2012
61 Av. du Général de Gaulle 94010 CRÉTEIL Cédex - Tél : 01 45 17 16 84
Site de VITRY (C-RT) - JPO le 11/02/2012
122 rue Paul Armangot 94400 VITRY-sur-SEINE - Tél : 01 45 17 16 84 - http://iut.u-pec.fr

Site d'EVRY (GEII-GLT) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h Quartier "Les Passages" - 22, Allée Jean Rostand 91025 EVRY Cedex - Tél : 01 69 47 72 00
Site d'EVRY (GMP-QLIO-TC) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h Cours Monseigneur Roméro 91025 EVRY Cedex - Tél : 01 69 47 72 00
Site d'EVRY (SGM) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h Université, Batiment Maupertuis 91025 EVRY Cedex - Tél : 01 69 47 72 00
Site de BRÉTIGNY (GEA-GTE) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h Chemin de la Tuilerie 91220 BRÉTIGNY-sur-ORGE- Tél : 01 69 47 72 00
Site de JUVISY-SUR-ORGE (TCJ) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h 4 avenue Condorcet 91260 JUVISY-SUR-ORGE - Tél : 01 69 47 72 00
- www.iut.univ-evry.fr

MANTES-EN-YVELINES (GEA- GC-GIM-GMP-HSE-TC) - JPO le 11/02/2012
7 rue J. Hoët 78200 MANTES-LA-JOLIE - Tél : 01 30 98 13 62 - www.iut-mantes.uvsq.fr

Site de CHAMPS-SUR-MARNE (GC-GEA-GTE-Info-SRC-TCAPP) - JPO le 11/02/2012
Cité Descartes, 2 Av. Albert Einstein 77420 CHAMPS-sur-MARNE - Tél : 01 60 95 85 85
Site de MEAUX (GEA-SRC-TC) - JPO le 11/02/2012
17 rue Jablinot, BP24 - 77101 MEAUX Cedex - Tél : 01 64 36 44 10 - www.iut.univ-mlv.fr

MONTREUIL (INFO-QLIO-GACO) - JPO le 8/02/2012 - 13h/18h
140 rue de la Nouvelle France 93100 MONTREUIL - Tél : 01 48 70 37 00 - www.iut.univ-paris8.fr

ORSAY (C-INFO-MP) - JPO le 11/02/2012 - 13h30/17h30
Plateau de Moulon 91400 ORSAY - Tél : 01 69 33 60 00 - www.iut-orsay.u-psud.fr

PARIS DESCARTES (CS-GEA-INFO-IC-STID-TC) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h
143 avenue de Versailles 75016 PARIS - Tél : 01 42 86 47 23 / 24 - www.iut.parisdescartes.fr

PARIS-JUSSIEU (MP) - JPO le 8/02/2012 - 15h
8 rue de la Croix de Jarry 75013 PARIS - Tél : 01 57 27 79 74 - www.iut.univ-paris7.fr

Site de SAINT-DENIS (GEA-GIM-GMP-HSE-MP-TC) - JPO le 25/01/2012 - 13h30/17h **et le 10/03/2012** - 11h/16h
Place du 8 mai 1945 93206 SAINT-DENIS Cedex - Tél : 01 49 40 61 34 / 01 49 40 61 35
Site de SAINT-DENIS-LA-PLAINE (SGM-TC) - JPO le 25/01/2012 - 13h30/17h
3 rue de la croix Faron 93210 SAINT DENIS LA PLAINE - Tél : 01 49 40 61 34 / 01 49 40 61 35 - www.iutsd.univ-paris13.fr

SCEAUX (GEA-TC) - JPO le 15/02/2012 - 13h30/17h30 8 avenue Cauchy 92330 SCEAUX - Tél : 01 40 91 24 00 - www.iut-sceaux.fr

Site de SÉNART (CS-GEA-GEII-GIM-TC) - JPO le 11/02/2012 rue Georges Charpak 77567 LIEUSAINT - Tél : 01 64 13 44 90
Site de FONTAINEBLEAU (GEA-INFO-TC) - JPO le 11/02/2012 route forestière Hurtault 77300 FONTAINEBLEAU - Tél : 01 60 74 68 00
- www.iutsf.com

TREMBLAY-EN-FRANCE (GIM-GLT) - JPO le 1/02/2012 et le 14/03/2012 - 13h30/17h
3 rue de la Râperie 93290 TREMBLAY-en-FRANCE - Tél : 01 41 51 12 26 / 24 - www.iuzt.univ-paris8.fr

Site de VÉLIZY (GEII-RT-INFO-SRC) - JPO le 28/01/2012 10-12 avenue de l'Europe 78140 VÉLIZY - Tél : 01 39 25 48 33
Site de RAMBOUILLET (GACO-GCGP-TC) - JPO le 28/01/2012 19 allée des Vignes 78120 RAMBOUILLET - Tél : 01 30 46 51 00
- www.iut-velizy.uvsq.fr

Site de VILLE D'AVRAY (GEII-GMP-GTE) - JPO le 11/02/2012 - 10h/17h **et le 14/03/2012** - 14h/17h 50 rue de Sèvres 92410 VILLE-D'AVRAY - Tél : 01 40 97 48 00
Site de SAINT CLOUD (IC) - JPO le 11/02/2012 - 14h/17h
11 avenue Pozzo di Borgo 92210 SAINT-CLOUD - Tél : 01 40 97 98 20
Site de NANTERRE (CS-GEA) - JPO le 8/02/2012 - 10h/17h
200 Av. de la République 92000 NANTERRE - Tél : 01 40 97 98 27- www.cva.univ-paris10.fr

VILLETANEUSE (CJ-GEA-GEII-RT-INFO) - JPO le 25/01/2012 - 13h30/17h
99 avenue J.-B. Clément 93430 VILLETANEUSE - Tél : 01 49 40 44 51 - www.iutv.univ-paris13.fr

civil (GC), génie chimique et génie des procédés (GCGP), gestion des entreprises et des administrations (GEA), génie électrique et informatique (GMP), réseaux et télécommunications (RT), génie thermique et énergie(GTE), hygiène sécurité et environnement (HSE), informatique (INFO), génie des matériaux (SGM), services et réseaux de communication (SRC), statistique et traitement informatique des données (STID), techniques

Préparation au Bac

Pas envie de ressembler à ça après tes exams ?

Retrouve sur www.bacster.fr
tout ce qu'il faut pour cartonner au bac :

- Coaching Bac
- Fiches de révision
- Conseils santé
- Cinéma / Musique
- Webzine spécial lycéen

SMEREP
La mutuelle étudiante

BACSTER
le site lycéen de la SMEREP

Bac en poche

617 ?

Retiens bien ce chiffre, c'est la clef de ton autonomie.

617 à cocher sans modération*…

*Sur vos dossiers d'inscription en enseignement supérieur.

La SMEREP, CENTRE 617 de Sécurité sociale étudiante et mutuelle étudiante.

SMEREP Centre 617 Mutuelle & Sécu étudiante

www.smerep.fr

Sécurité sociale L'Assurance Maladie

onisep

monorientationenligne.fr

répond à vos questions sur internet et par téléphone

Vous êtes collégien/ne, lycéen/ne, apprenti/e, étudiant/e.
Vous êtes parent, professeur/e...

des experts/es de l'Onisep et des conseillers/ères d'orientation-psychologues répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formations et les métiers.

MÉL
48h/72h
Délai de réponse

T'CHAT
10h-20h
Lundi - vendredi

01 7777 12 25
TÉLÉPHONE
8h-20h
Lundi - vendredi

Bien choisir pour réussir

Des scénarii pour préparer son Admission Postbac

L'Onisep propose ici 4 scénarii pour accompagner la construction de son parcours de formation. Pour chacun d'eux, un parcours est dessiné, qui fait appel à des fiches ressources disponibles sur Internet.

Bon parcours !

REPÉRER SON SCÉNARIO

J – 3 mois, c'est le moment d'y voir plus clair et de préciser ses choix. Choisir son scénario pour guider sa recherche.

Scénario 1
« Je ne sais pas quoi faire… »
→ Objectif : **trouver ses repères**

Scénario 2
« J'ai une idée d'études »
→ Objectif : **définir son champ d'action**

Scénario 3
« J'ai une idée de métier »
→ Objectif : **identifier les parcours possibles**

Scénario 4
« Je sais ce que je veux faire »
→ Objectif : **dépasser les évidences**

Mon scénario :

- **Télécharger les fiches ressources** « pas à pas » sur www.admission-postbacidf.fr : elles complètent ce cahier d'information et peuvent être très facilement renseignées.
- **Rechercher des informations sur les études**
  www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac • www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france
- **Rechercher des informations sur les métiers**
  www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
- **Rechercher des informations sur la vie étudiante**
  www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france/infos_pratiques
- **Prendre appui sur l'expérience des autres :** www.oniseptv.onisep.fr mot clé : étudiant
- **Faire le point**
  - Rencontrer le conseiller d'orientation psychologue au lycée ou au CIO
  - Rencontrer le professeur principal
  - Poser une question sur www.monorientationenligne.fr

Scénario 1

« Je ne sais pas quoi faire »

La question ne se pose pas de la même façon tout au long des années lycée. Plus on avance vers le bac, plus le facteur temps peut devenir un élément de stress. Mais, quelle que soit la situation, un seul objectif : trouver ses repères pour construire son propre chemin.

➜ *Très souvent, on dispose déjà d'éléments que l'on oublie de prendre en compte : ceux qui semblent tellement évidents qu'on les ignore ; ceux que l'on a tendance à ignorer : tout ce qui n'intéresse pas a priori.* ***Comment s'y prendre ?***

Y VOIR PLUS CLAIR, PRÉCISER

Pour trouver ses repères, il est indispensable de mettre en évidence tout ce qui nous caractérise et nous différencie pour construire notre propre parcours.

Se faire interviewer par un « proche » sur ses projets : pour expliciter ce qui tient à cœur, mais aussi bénéficier d'un regard extérieur.

Exprimer ses attentes :

Téléchargez la fiche pour aider à faire le point.

ENVISAGER TOUTES LES POSSIBILITÉS D'ÉTUDES

Pour choisir, il est indispensable de savoir dans quel périmètre on s'inscrit : ce qui est possible pour soi, et ce qui intéresse vraiment.

Explorer les différents secteurs d'activités :

www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-secteurs-professionnels-a-explorer

Téléchargez la fiche pour repérer les différentes ouvertures de son bac.

DÉTERMINER SES PRIORITÉS

La procédure Admission Postbac demande à hiérarchiser ses vœux de manière à obtenir la section qui intéresse le plus et dans laquelle on a le plus de chances d'être admis et de réussir. Quelles sont donc ses priorités personnelles ?

Clarifier ses attentes : À partir de la fiche « Exprimer ses attentes », classer les différents éléments à repérer en fonction de ses propres priorités.

Tester des hypothèses d'études :

Téléchargez la fiche pour comparer différentes possibilités et mettre en parallèle leurs avantages et leurs inconvénients, pour faciliter ses choix.

EXPLOITER LES SOURCES D'INFORMATION

Dans la préparation de ses choix d'études, la qualité de l'information dont on dispose est essentielle pour prendre en compte au mieux la réalité.

S'informer pour préciser ses choix :

Téléchargez la fiche pour faire l'inventaire des différentes sources d'information en repérant leur spécificité afin de construire son propre parcours d'information pendant l'année.

Organiser son Salon APB :

Téléchargez la fiche pour faire du Salon APB un moment privilégié dans le calendrier de terminale et affiner ses choix.

Téléchargez les fiches de votre parcours sur www.admission-postbacidf.fr

Scénario 2

« J'ai une idée d'études »

Avoir une « idée d'études » peut, selon chacun, faire référence à un domaine d'activités, à un type d'études, ou à des modalités de formation. C'est l'occasion de clarifier ce que cela recouvre pour soi et d'approfondir cette idée pour qu'elle puisse devenir un véritable projet.

➜ *L'objectif est de définir son champ d'action, connaître les voies et les modalités de formation afin d'aborder au mieux les étapes de la procédure Admission Postbac.* ***Voici des propositions pour préciser ses choix.***

DIVERSIFIER SES SOURCES D'INFORMATION

Approfondir cette idée d'études permet de connaître l'ensemble des possibilités offertes et de repérer à la fois les éléments positifs et ceux qui peuvent faire obstacle. Identifier ces sources permet de croiser les informations pour déterminer sa propre stratégie.

S'informer pour préciser ses choix :

Téléchargez la fiche pour faire le tour des informations disponibles et repérer ce qu'elles peuvent apporter. Prendre appui sur cette fiche pour construire son propre parcours d'information en profitant des opportunités offertes pendant l'année (JPO, Salon Admission Postbac, etc.).

SAVOIR CE QUI EST VRAIMENT IMPORTANT POUR SOI

Le choix d'études doit prendre en compte les particularités de chacun, et ce qui est prioritaire pour soi à cette étape de sa vie et dans l'avenir.

Exprimer ses attentes :

Téléchargez la fiche pour faire le tour des différents éléments à prendre en compte au moment du choix de sa formation.

COMPARER DIFFÉRENTES SOLUTIONS

Pour confirmer son choix, comparer les possibilités permet de mettre en parallèle les éléments essentiels à prendre en compte avant sa décision.

Tester ses hypothèses d'études :

Téléchargez la fiche pour comparer les solutions envisageables en fonction de différents critères.

DÉFINIR L'ORDRE DE SES VŒUX

C'est le moment décisif de la démarche et souvent celui qui pose problème aux lycéens. Cette étape permet de vérifier la solidité des choix.

Déterminer son classement final :

Téléchargez la fiche qui fait le point sur l'ordre des vœux pour bien préparer la procédure Admission Postbac et anticiper les conséquences de l'ordre des vœux.

Scénario 3

« J'ai une idée de métier »

Avoir une idée de métier, de secteur, vers lequel on souhaiterait se diriger, est un premier repère dans l'élaboration de son parcours. Sans être un choix définitif, c'est une base de réflexion qui permet de préciser ce que l'on attend de son avenir, de prendre contact avec la réalité.

➜ *C'est l'occasion d'élargir son horizon, de mieux connaître le monde du travail, de rencontrer des professionnels, afin de mieux cerner ses attentes par rapport à une insertion et aux études qui y mèneront. L'objectif est ici d'identifier des parcours possibles.* ***Voici quelques pistes pour tirer profit au mieux de ce « repère ».***

FAIRE LE POINT SUR SON « IDÉE » ET SUR SOI

Ce métier ou ce secteur, qu'en sait-on ? Que connaît-on vraiment de ses atouts, ses contraintes, quels sont les aspects qui nous correspondent (mode de vie, d'exercice, niveau et lieux de formation, débouchés dans sa région, ouverture vers l'international, possibilités d'évolution…) ?

Téléchargez la fiche *Exprimer ses attentes*

PRÉCISER SON INFORMATION

Il est indispensable de faire le point sur les différentes sources d'information à sa disposition, de cibler ce qu'elles peuvent apporter, faire des recoupements sur leur intérêt respectif ; en bref recueillir de l'information et se l'approprier pour construire son propre parcours.

Téléchargez la fiche *S'informer pour préciser ses choix*

COMPARER DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS

Avant de s'engager dans une voie, c'est le moment de prendre le temps de mettre en perspective les différentes pistes de formations envisagées. Ce peut être différentes possibilités pour un même objectif, différentes spécialités quand on hésite encore, ou la meilleure solution de repli si on vise une formation très sélective.

Téléchargez la fiche *Tester mes hypothèses d'études*

VALIDER SES CHOIX

Le moment de l'inscription sur APB arrive! Il est nécessaire de faire un point de situation : les différentes démarches entreprises, les informations dont on dispose, les chances d'obtenir ce que l'on vise, et surtout, définir l'ordre de ses vœux pour se donner le maximum de chances de réussir.

Téléchargez la fiche *Déterminer son classement final*

Téléchargez les fiches de votre parcours sur www.admission-postbacidf.fr

Scénario 4

« Je sais ce que je veux faire »

Un moment de recul permet de faire le point sur ses véritables motivations, les différents parcours possibles, leurs avantages et leurs inconvénients. Ce peut être l'occasion d'ouvrir à nouveau le champ de ses possibilités pour s'assurer de sa détermination. L'enjeu est le classement final de ses vœux, pour avoir toutes ses chances d'accès et de réussite dans la voie choisie.

➜ *Il faut dépasser les évidences, vérifier ses informations, confronter son projet à la réalité et définir des stratégies de mise en œuvre.*

CONFORTER SON CHOIX

C'est l'occasion d'interroger à nouveau son projet, d'approfondir sa démarche d'information. C'est aussi le moment de passer son projet au crible avant de s'engager, et d'élargir, éventuellement, ses choix.

S'informer pour préciser ses choix :

Téléchargez la fiche pour faire l'inventaire des sources dont on dispose afin d'affiner ses informations.

Exprimer ses attentes :

Téléchargez la fiche pour passer en revue différents éléments et être au clair sur ses attentes, afin de s'assurer des chances de réussite de son projet de formation.

EXPLORER D'AUTRES PISTES

Confronter son projet à la réalité peut amener à le remettre en question : difficultés non anticipées, réalité différente de ses attentes… Il est encore temps d'envisager un autre scénario et repartir sur de nouvelles pistes :

• **« J'ai une idée de métier ou de secteur »** (p. 35) permet d'élargir, autour du métier, le champ des possibles ;

• **« J'ai une idée d'études »** (p. 34) permet de revisiter les voies et modalités de formation ;

• **« Je ne sais pas quoi faire »** (p.33) laisse la porte ouverte à un changement radical de projet.

ARRÊTER UNE STRATÉGIE

Moment décisif, celui du choix final et de l'ordre des vœux, il va porter sur le type de formation, mais aussi sur l'établissement choisi. C'est maintenant qu'il faut s'assurer de ses chances d'accès et des possibilités de réalisation.

• **Tester ses hypothèses d'études :** revisiter les différentes possibilités offertes pour les confronter à la réalité.

• **Déterminer son classement final :** C'est le moment décisif, la répétition finale avant l'inscription sur www.admission-postbac.fr

Téléchargez les fiches de votre parcours sur www.admission-postbacidf.fr

ISEFAC BACHELOR

L'école des Bachelors Professionnels

À chaque métier son Bachelor

E-Business
Luxe
Management
MARKETING
E-Business
Communication
RELATIONS PRESSE
LUXE
Communication
Management
Marketing
Luxe
Événementiel
ÉVÉNEMENTIEL
Marketing
Relations Presse
COMMUNICATION
COMMUNICATION
Management
Relations Presse
E-BUSINESS
Marketing
Événementiel
Relations Presse
MARKETING
Communication
ÉVÉNEMENTIEL
Événementiel
MANAGEMENT
E-Business
LUXE
Luxe
E-BUSINESS
Communication
MARKETING
MANAGEMENT
RELATIONS PRESSE

À partir de la rentrée 2012, l'ISEFAC BACHELOR sera présent dans 5 grandes villes de France :

PARIS – BORDEAUX – LILLE - NANTES - NICE

Titres certifiés par l'État Niveau II (Bac +3)
JO DU 2 FÉVRIER 2011
JO DU 13 NOVEMBRE 2009
RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

+ d'informations sur
www.initial-isefac.com

Établissement d'enseignement supérieur privé. Cette école est membre de IONIS EDUCATION GROUP

RÉUSSIR

BACCALAURÉAT

Terminales ES “pilotes” orientées HEC ou orientées Sciences Po
Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques pour Premières et Terminales
Cycles continus et cycles intensifs de révisions pour classes de Premières et de Terminales
Stage d’étude de documents économiques et sociologiques
Concours des écoles de commerce accessibles après le bac
Concours des écoles d’ingénieurs accessibles après le bac

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

Classes préparatoires “pilotes”
voie scientifique et voie économique, 1e et 2e années
Stages intensifs de révision et de perfectionnement
à la Toussaint/Noël, février, Pâques
Stage de pré-rentrée fin août - début septembre
Stages de préparation des oraux
Stage de préparation des concours littéraires “BEL” en février
“English Summer session in Paris“ durant l’été

SCIENCES PO

IEP de Province : classes préparatoires annuelles et
stages intensifs à Pâques ou en juin
IEP de Paris et province : prépa en cycle continu parallèle à la Terminale les mercredis ou samedis ; prépa en cycle de stages intensifs (Pré-rentrée, Toussaint, Noël, février, Pâques)

MATH SUP - MATH SPÉ

Classe Math Spé PC* “pilote” réservée à des 5/2
Stages intensifs en février et à Pâques pour Sup et Spé
Stages de pré-rentrée fin août - début septembre pour Math Sup et Math Spé (de TS vers Sup et de Sup vers Spé)

ipesup

www.ipesup.fr | 01 44 32 12 00 | 16-18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
Enseignement supérieur et secondaire privé

S'informer au Salon APB

Compléter son information au Salon Admission Postbac les 6 et 7 janvier 2012

Le Salon Admission Postbac, organisé à la Grande Halle de la Villette les 6 et 7 janvier 2012, quelques jours avant l'ouverture de la procédure de préinscription dans l'enseignement supérieur, est l'occasion de concrétiser et de préciser son information.
C'est aussi le moment pour rencontrer directement les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des conseillers d'orientation psychologues, pour affiner son projet.
Des conférences spécialisées ou plus généralistes peuvent aussi contribuer à préciser une information ou répondre à une question plus particulière.

Bonne visite !

Le Salon Admission Postbac : à la découverte des formations

Pendant 2 jours, venez échanger avec les professionnels de l'orientation et de la formation en Île-de-France. Des conseillers et plus de 150 exposants sont réunis pour vous aider à faire les bons choix et réussir votre entrée dans l'enseignement supérieur.

Le Village des Universités et de tous les IUT franciliens

La quasi totalité des universités franciliennes sont présentes sur le Salon et se mobilisent pour présenter aux élèves de Première et de Terminale leurs formations par pôles disciplinaires. Dans chaque pôle, les fiches d'information de l'Onisep sur chaque filière sont mises à disposition.

Les pôles

- Arts, Lettres, Langues, Communication,
- Droit, Sciences économiques, Gestion, Commerce,
- Sciences et techniques, Santé, STAPS,
- Sciences humaines, Sciences sociales,
- les IUT.

Les +

- **La forte mobilisation des universités** présentes pour mieux informer et préparer leurs futurs étudiants.
- **L'approche par discipline** (regroupées en pôles thématiques) : une information plus accessible, une approche plus pertinente (on choisit sa discipline avant de choisir son établissement).
- **Les 18 IUT d'Île-de-France** très fortement mobilisés pour présenter toute leur offre de formation en IDF.

Le Village des Prépas et des Écoles

Les lycéens pourront s'informer sur les cursus proposés par les prépas et les écoles d'Île-de-France. Les établissements seront regroupés par spécialités :

- Prépas,
- Commerce / Gestion,
- Ingénieur / Sciences & Techniques,
- Arts / Multimédia,
- Écoles pluridisciplinaires.

Le Village des BTS Île-de-France

Pour satisfaire la très forte demande d'information du public, le Village des BTS s'agrandit encore 2012, avec le soutien de la Région Île-de-France et la mobilisation des lycées. Ce Village présente l'ensemble des BTS franciliens, avec une approche très pragmatique, par types de métiers : les métiers commerciaux, ceux du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, etc.

Les +

- **L'approche « Métiers »** qui permet de conjuguer perspectives, débouchés, types et lieux de formation.
- **La superficie doublée.**
- **La présence des CFA et formations courtes** à proximité : toutes les informations sur les formations en apprentissage, alternance ou en 2 ans nécessaires à la préparation d'un cursus professionnalisant.

Le Village de la Vie étudiante

Pour accompagner et aiguiller les futurs étudiants dans leur nouvelle vie, leur donner des astuces et conseils indispensables, les partenaires principaux et services ressources se mobilisent : mutuelles, CNOUS, bons plans étudiants...

LES TEMPS FORTS

L'espace APB : la préinscription pas à pas

Conçu avec le soutien conjoint des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cet espace propose un décryptage complet de la procédure Admission Postbac.

Le + Côté Premières, la découverte de « Mon APB », l'espace numérique innovant, développé par l'Onisep sous la forme d'un *serious game* pour mieux se familiariser avec la procédure et ses enjeux.

Le + Côté Terminales, la présentation, sur des tableaux blancs interactifs, des différentes étapes de la procédure APB, avec un cheminement pas à pas qui permet de poser toutes ses questions aux spécialistes de la procédure APB des rectorats de Paris, Créteil et Versailles présents sur cet espace.

Objectif : vous aider à mieux comprendre la procédure.

L'espace Conseil personnalisé : le conseil sur mesure

30 conseillers d'orientation psychologues des 3 rectorats de Paris, Créteil et Versailles reçoivent les lycéens et leur famille en entretien individuel et les accompagnent dans la construction de leur parcours d'études et la formulation de leurs choix.

Objectif : vous conseiller dans vos choix d'études.

L'espace Onisep : la bonne info au bon moment

Les équipes de l'Onisep présentent aux jeunes et à leurs familles ses services et ses ressources, des aides précieuses pour y voir plus clair et préciser leurs choix.

Les + La consultation, en accès libre, de toutes les ressources numériques de l'Onisep.

@ Consultez la liste des exposants sur le site du Salon APB : www.admission-postbacidf.fr

LES TEMPS FORTS (suite)

L'espace Handicap Conseil : objectif, poursuite d'études !

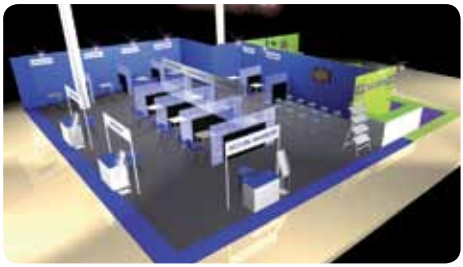

Pour accompagner les jeunes en situation de handicap et faciliter leur accès à l'enseignement supérieur, les référents des établissements, les étudiants, mais aussi les entreprises se mobilisent.
Sur cet espace, les jeunes recevront conseils et soutien, pourront échanger avec des étudiants et nouer des liens avec des entreprises prêtes à les parrainer dans leur poursuite d'études.

Les +

• **La mobilisation de l'ensemble des acteurs :** institutionnels, responsables de mission handicap des universités et des entreprises, enseignants référents, associations...
• **L'information** sur l'accompagnement mis en place dans les universités et les établissements
• **Les témoignages** d'étudiants en situation de handicap
• **La présence permanente des COP** du Réseau Handicap Orientation

Objectif : favoriser toujours davantage l'entrée des lycéens en situation de handicap dans le supérieur.

Pour en savoir plus sur cet espace et les entreprises qui y participent : www.admission-postbacidf.fr

@ Consultez le comité de pilotage du Salon APB sur le site www.admission-postbacidf.fr

Des conférences et ateliers pour échanger

Plus de 20 conférences et ateliers, animés par des experts de l'enseignement supérieur et des problématiques étudiantes sont organisés pour éclairer les visiteurs sur les enjeux des études dans l'enseignement supérieur.

Les +

• **les conférences « APB Spécial Parents »** du samedi, conçues pour permettre aux parents de comprendre la procédure et de poser leurs questions en direct.
• **les synthèses** de certaines conférences consultables sur le site du Salon.

Consultez le programme page ci-contre et page 46.

Les points forts du Salon APB

• **Le Salon de tous les lycéens franciliens :**
- APB s'adresse spécifiquement à tous les Premières et Terminales d'IDF
- 130 cars sont mis à la disposition des lycées les plus éloignés

• **La priorité donnée à l'information,** avec la diffusion, sur le Salon, des fiches d'informations de l'Onisep sur les filières, les conférences Experts et les kits de préparation de sa visite

• **La mobilisation des acteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,** l'implication des équipes, des chefs d'établissement, des enseignants et des conseillers d'orientation psychologue mais aussi des établissements d'enseignement supérieur.

Plus de 20 ateliers et conférences en 2 jours

Venez assister aux conférences et ateliers thématiques mis en place au Salon : c'est l'occasion de poser vos questions et d'avoir un accès direct à l'information.

Admission postbac : comment formuler et classer ses vœux ?

6 janvier 10 h & 14 h • 7 janvier 10 h & 14 h

Quatre conférences, dont deux plus particulièrement conçues pour les parents le samedi, pour décrypter la procédure de préinscription et poser toutes ses questions en direct !

Du lycée à l'université : réussir sa L1

6 janvier 11 h & 15 h • 7 janvier 10 h & 15 h

L'entrée à l'Université, ça se prépare ! Trouver ses repères en première année de licence est indispensable pour réussir son adaptation et son parcours : orientation active, rencontre d'étudiants tuteurs, des professeurs référents, aide individualisée, etc. Revue de détail.

Se former au commerce et à la gestion : Université ou Grandes écoles ?

6 janvier 12 h • 7 janvier 14 h

Université, Classes prépas et Grandes écoles, ou école postbac ? Comment s'opère la sélection des candidats ? Quels critères retenir entre coûts, programmes, reconnaissance des diplômes et insertion professionnelle ? Quelle est la meilleure solution en fonction de son profil scolaire et personnel ?

Bien choisir son DUT

6 janvier 12 h • 7 janvier 11 h

Un diplôme professionnel universitaire en deux ans après le bac : quels sont les avantages et les inconvénients de ce choix ? Comment y voir clair parmi les 45 spécialités ? Quelles sont les poursuites d'études possibles ?

Bien choisir son BTS

6 janvier 10 h • 7 janvier 16 h

Comment intégrer la section que l'on convoite ? Quels sont les éléments du dossier scolaire qui seront pris en compte ? Comment les enseignements sont-ils dispensés ? Comment aller plus loin si on le souhaite, et quels sont les choix possibles ?

Devenir ingénieur : avec ou sans prépa ?

6 janvier 14 h • 7 janvier 11 h

Université, Classes prépas et Grandes écoles, ou école postbac ? Comment s'opère la sélection des candidats ? Quels critères retenir entre coûts, programmes, reconnaissance des diplômes et insertion professionnelle ?

Études de santé : bien choisir sa 1ère année

6 janvier 11 h • 7 janvier 15 h

La Première Année commune aux Études de Santé (PACES) mène aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme. Comment optimiser ses chances de réussite aux concours ? Quelles sont les possibilités de réorientation après le premier semestre ? Et en cas d'échec au concours ?

SPECIAL PARENTS

Admission postbac : comment formuler et classer les vœux ?

Deux conférences pour décrypter la procédure de préinscription et l'expliquer aux parents.

Samedi 7 janvier à 10 et à 14h

Le plan du salon

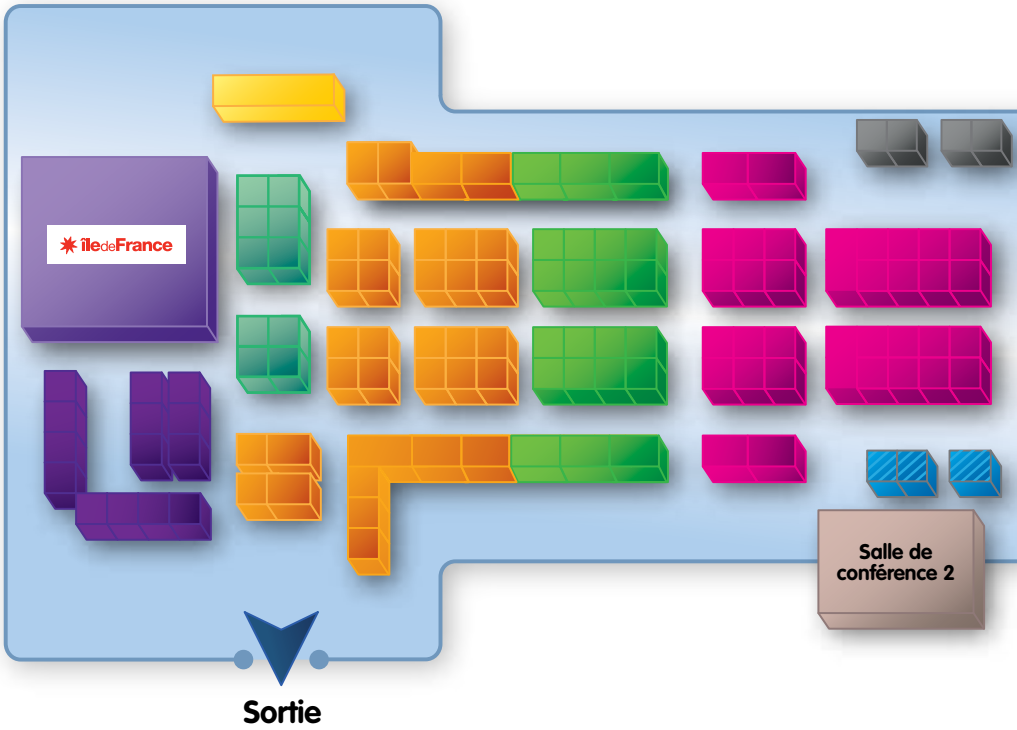

- Village des BTS Île-de-France
- CFA et Formations courtes
- Espace Prépas et Cordées de la réussite

Village des écoles

- Ingénieurs-Scientifiques
- Art-Multimédia
- Commerce et autres formations (Sciences Po, Inalco, etc.)
- Industrie - Santé

Grande Halle de la Villette

- **Paris 19e**
- **10 000 m²** de surface d'exposition
- **40 000** visiteurs sur 2 jours
- **150** exposants

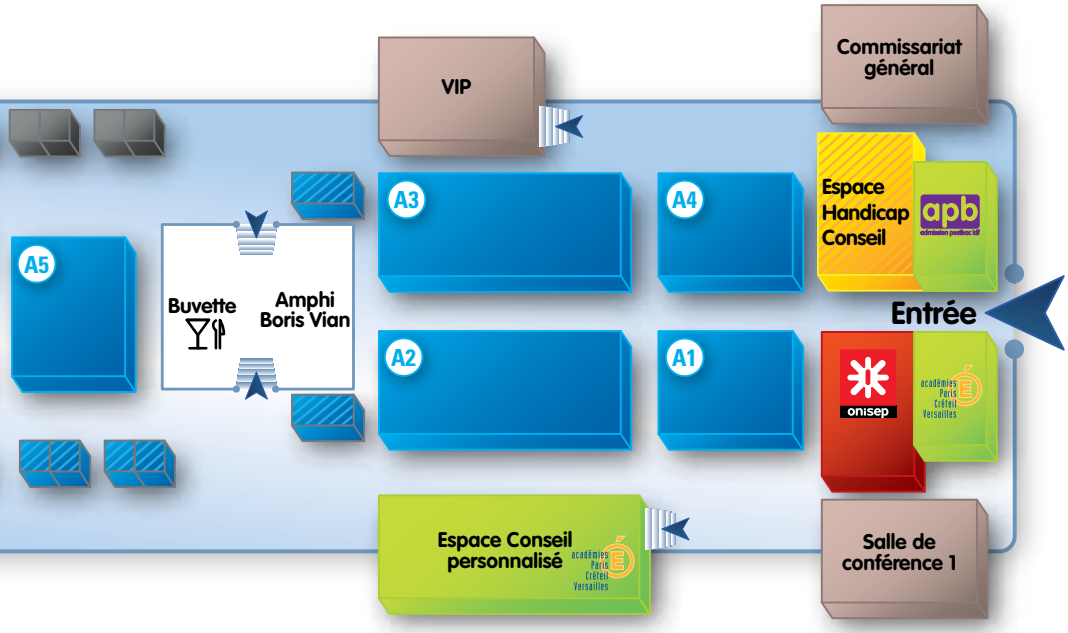

- Village des universités
  - A1 Pôle Droit, Économie, Gestion
  - A2 Pôle Arts, Lettres et Langues
  - A3 Pôle Sciences, Technologie, STAPS, Santé
  - A4 Pôle Sciences humaines
  - A5 IUT
- Onisep
- Espace APB Conseil personnalisé
- Espace Handicap Conseil
- Vie Étudiante

Des mini-conférences animées par des représentants des Missions handicap d'universités, d'entreprises et d'associations sur l'Espace Handicap Conseil.

Ateliers et conférences (suite)

Études de droit
6 janvier 15 h • 7 janvier 15 h

Pourquoi choisir le Droit ? Quelles sont les compétences requises ? Quel profil, quels parcours d'étude, quels débouchés professionnels ?

Doubles cursus, bi-licences : des nouveaux parcours à l'Université
6 janvier 10 h

Un double-diplôme, une bi-licence, c'est quoi ? Quel est le profil des élèves recrutés ? Comment procéder à son inscription ? Comment les parcours sont-ils organisés ?

Quelles formations pour les métiers du développement durable
6 janvier 12 h

Comment les parcours d'études scientifiques relèvent-ils les défis environnementaux ? Quels sont les nouveaux besoins en formation ? Où et comment trouver des diplômes qui répondent à ces préoccupations ?

Comment internationaliser son cursus ?
7 janvier 11 h

La mobilité devient une étape indispensable dans un parcours d'études supérieures : comment y voir clair dans les programmes européens ? Quand est-il opportun de partir ? Sur quelles aides peut-on compter ?

Les carrières sociales : quelles compétences pour quels métiers ?
7 janvier 10 h

Pas de difficulté d'insertion mais une admission dans les parcours d'études très sélective : comment s'y préparer au mieux ? Est-il nécessaire d'avoir des compétences extra-scolaires ? Existe-t-il des possibilités de formation à l'Université ? Et l'alternance ?

Les professions paramédicales : quelles études pour quels métiers ?
7 janvier 12 h

Préparant à une quinzaine de métiers, ces formations spécialisées recrutent sur examen ou sur concours. Quels sont les prérequis attendus ? Comment mettre toutes les chances de son côté pour une admission après le bac ? Comment s'intègrent ces parcours dans le LMD ?

Les littéraires : des diplômés convoités par les entreprises ?
7 janvier 14 h

Faire des lettres et des sciences humaines ne mène pas uniquement à l'enseignement. Quelles opportunités se dégagent pour l'insertion des littéraires ? Comment valoriser les atouts que les étudiants développent au cours de leur parcours ?

Devenir enseignant : ce qui change
7 janvier 16 h

La mastérisation mise en place à la rentrée a transformé le recrutement des enseignants. Pourquoi le niveau bac+5 est-il désormais nécessaire pour exercer cette profession ? Toutes les licences permettent-elles d'envisager cette carrière ? Comment la formation est-elle organisée ?

Les métiers de demain qui recrutent !
7 janvier 12 h

Secteur bancaire, technologies numériques, ingénierie…Quels sont les métiers de demain créateurs d'emploi, après des études courtes ou longues ?

Consulter le programme sur le site du Salon

Les conférences du Salon APB ont chaque année beaucoup de succès.

Pour préparer votre visite, consultez le site du salon : programme mis à jour, précision des salles et de leurs capacités, intervenants, mise à disposition des fiches de l'édition précédente.

www.admission-postbacidf.fr

Invitation

Invitation

Salon apb 2012
admission postbac idf

Salon admission postbac Île-de-France

IUT
Prépas
Universités
BTS
Ecoles

6 et 7 janvier 2012

Grande Halle de la Villette
Métro ligne 5 - Porte de Pantin

Entrée gratuite 9h-18h

www.admission-postbacidf.fr

BIEN CHOISIR
POUR RÉUSSIR

Un événement
Groupe aef
En partenariat avec onisep

Sous le haut patronage de :
ministère éducation nationale jeunesse vie associative
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
académies Paris Créteil Versailles
îledeFrance

Avec nos partenaires :
RATP
agefa pme
SMART
SMEREP La mutuelle étudiante
AÉROPORTS DE PARIS LA FONDATION

Partenaires media :
PHOSPHORE
NRJ
metro
PARIS 100.3 HIT MUSIC ONLY !

Invitation

Participez au Salon APB Remportez un iPad et 5 abonnements d'un an au magazine Phosphore !

Remplissez votre invitation et glissez-la dans l'urne à l'entrée du Salon APB

Nom . . . . . .

Prénom . . . . . .

Classe et section . . . . . .

Nom du lycée . . . . . .

Département . . . . . .

N° téléphone . . . . . .

Email . . . . . .

Pour participer au tirage au sort, le remplissage de tous les champs est obligatoire.

Extrait du règlement de jeu

Jeu gratuit et sans obligation d'achat organisé par Groupe AEF, valable lors du Salon APB, les 6 et 7 janvier 2012, et ouvert à toute personne physique (à l'exception des salariés et représentants de la société organisatrice, ainsi que de leur famille). Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. Pour participer, il suffit de remplir un bulletin de jeu, puis de le déposer dans l'urne de jeu prévue à cet effet sur le stand « Espace APB ». IPad (valeur 499 euros) et abonnements (valeur unitaire 84,70 euros) à gagner par tirage au sort effectué par huissier de justice : Me. Simeone, huissier de justice, ou un de ses associés . Règlement complet déposé à la SELARL SYNERGIE HUISSIERS 13, Société titulaire d'un office d'huissier de justice (13006), et disponible gratuitement au commissariat général (Salon APB). 1 seule participation par personne.

Conformément à la loi informatique et libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification d'opposition et de suppression des données personnelles le concernant. Ce droit s'exerce en écrivant à Groupe AEF - 137 rue de l'université - 75007 Paris.

Ne pas jeter sur la voie publique - Groupe AEF : 483 899 381 R.C.S. Paris - Imprimeur : CIRP

ebs
EUROPEAN BUSINESS SCHOOL

Programme EBS Grande Ecole
BAC +5
Diplôme Visé par l'Etat
Grade de Master

Entrer à l'EBS c'est sortir de l'hexagone.

L'EBS forme des Managers Internationaux.

Admissions
- Bac/Bac+1
- Bac+2/Prépa
- Bac+3

Journées portes ouvertes
Samedi 03/12/2011
04/02/2012 - 24/03/2012
Soirée portes ouvertes
Mardi 13/03/2012

37-39 boulevard Murat
75016 Paris
contact@ebs-paris.com
01 40 71 37 37

Toutes les dates de concours et modalités d'admission sont disponibles sur le site
www.ebs-paris.com

formations
en alternance

marketing & commerce
- BTS management des unités commerciales
- BTS commerce international
- BTS négociation relation client
- BTS communication

informatique & nouvelles technologies
- Bac pro SEN (télécom & réseau)
- BTS informatique de gestion (administrateur réseaux locaux des entreprises)
- BTS informatique de gestion (développeur d'applications)

assistanat & ressources humaines
- BTS assistant(e) de gestion PME-PMI
- assistant(e) ressources humaines (post bac +2)
- licence pro RH métiers de l'intérim

réunions d'information
tous les mercredis à 14 h 30

pour en savoir plus :
tél. 01 53 32 53 00
imc.randstad.fr

imc
groupe randstad

TITRE NIVEAU II / RNCP
LICENCE PRO
BTS
BAC PRO
CAP

Des compétences et un emploi garantis dans l'industrie

Apprendre un métier en alternance à l'Aforp, c'est la garantie d'une formation qui débouche sur un emploi. C'est une chance unique d'obtenir un diplôme en bénéficiant d'un environnement pédagogique épanouissant.

Journées portes ouvertes 2012 :

Les mercredis 18 janvier, 8 février, 11 avril, 9 mai, 23 mai et 4 juillet de 14 h à 17 h
Les samedis 24 mars, 9 juin et 23 juin de 9 h à 12 h

Asnières : 01 41 32 22 94 - 20, rue Paul-Déroulède / Drancy - Le Bourget : 01 43 11 10 70
Rue de La Butte / Issy-les-Moulineaux : 01 41 46 09 22 - 34, rue Baudin / Mantes-la-Ville :
01 30 92 89 86 - 6, rue Camélinat

www.aforp.fr

AFORP FORMATION
CENTRE DE FORMATION INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

îledeFrance
C·F·A·I

ECOLE SUPERIEURE
D'INFORMATIQUE, ELECTRONIQUE
ET AUTOMATIQUE

www.esiea.fr TÉL : 01 43 90 21 16

esiea
Grande École d'Ingénieurs

La Grande Ecole des ingénieurs
de demain

Admissions
• Bac S, STI, STL, Bac+1 scientifique
• Classes préparatoires, BTS, DUT, Licence, Master 1

Nouvelles technologies
Formation Humaine
Stages en entreprise
Management
Sciences du numérique
Doubles diplômes
5 pôles de Recherche
Partenariats Internationaux
Majeures spécialisées

Portes Ouvertes de 10h à 18h

IVRY-SUR-SEINE : M 7
Samedi 21 janvier 2012 et Samedi 10 mars 2012

LAVAL :
Samedi 10 mars 2012

ISEFAC ALTERNANCE

Formation en Alternance

Vous choisissez un métier, nous assurons votre formation

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS (EN 2 ANS)

- Commerce
- Secrétariat
- Comptabilité

BTS

- Management des Unités Commerciales
- Négociation Relation Client
- Assistant(e) Manager
- Assistant(e) de Gestion de PME-PMI
- Comptabilité et Gestion des Organisations
- Services Informatiques aux Organisations

SPÉCIALISATION BAC+3

- Assistant(e) Marketing (DEESMA*)
- Chargé(e) de Communication (DEESCOM*)
- Assistant(e) Financier (DCG)
- Assistant(e) Ressources Humaines (DEESARH*)

SPÉCIALISATION BAC+5 (MASTERS*)

- Communication*
- Marketing*
- Ressources Humaines*

*Titre FEDE

Paris
27, rue Lucien Sampaix
75010 Paris
Tel : 01 47 70 85 03
Ⓜ Jacques Bonsergent

Lille
6-8, Bvd Denis Papin
59000 Lille
Tel : 03 20 42 78 50

+ d'informations sur
www.isefac.org

MEDISUP
SCIENCES

PRÉPARATION AUX CONCOURS

- ✓ Médecine
- ✓ Pharmacie
- ✓ Dentaire
- ✓ Sage-femme
- ✓ Paramédical

10 centres d'enseignement à Paris

Secrétariat : 16, rue de la Cerisaie - 75004 Paris - Tél 01 48 04 90 50 - Fax 01 48 04 08 30

www.medisup.com

CAMPUS DE PARIS
31 quai de Seine
75019 Paris
Tél. +33 (0) 1 56 07 00 05

CAMPUS DE LYON
22 rue Royale
69001 Lyon
Tél. +33 (0) 4 78 29 55 30

CAMPUS DE BORDEAUX
91 quai des Chartrons
33300 Bordeaux
Tél. +33 (0) 5 56 01 77 60

CAMPUS DE LONDRES
110 Marylebone High Street
London W1U 4RY-UK
Tél. +44 (0) 20 74 67 24 22

supdepub.com

LA PRÉPA DE RÉFÉRENCE

PRÉPARATION AUX CONCOURS PARAMÉDICAUX

SUP Santé
PARIS • LYON
INSEEC

- KINÉSITHÉRAPEUTE
- PSYCHOMOTRICIEN
- INFIRMIER(ÈRE)
- ERGOTHÉRAPEUTE
- ORTHOPHONISTE
- PÉDICURE/PODOLOGUE
- MANIPULATEUR RADIO
- TECHNICIEN EN ANALYSES BIOMÉDICALES
- AIDE-SOIGNANT(E)
- AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

PARIS : 46, rue de la Tour - 75016 PARIS
Tél. 01 56 91 23 45 • paris@supsante.com

LYON : 8, quai André Lassagne - 69001 LYON
Tél. 04 78 27 72 02 • lyon@supsante.com

supsante.com

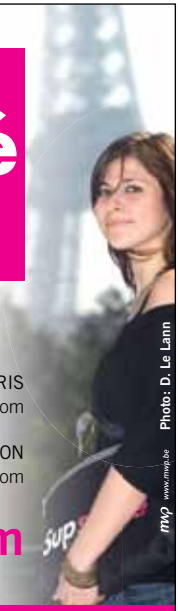

UNE ÉCOLE DU GROUPE INSEEC • ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

CREAPOLE

ECOLE DE CREATION DESIGN

ON A TOUS UNE PATTE CRÉATIVE

PROFESSIONNALISEZ VOTRE RÊVE

COMMUNICATION VISUELLE MULTIMÉDIA
MODE
DESIGN PRODUIT
DESIGN TRANSPORT
ARCHITECTURE INTÉRIEURE
JEU VIDÉO ANIMATION
ART DESIGN

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

ÉCOLE CREAPOLE
128, RUE DE RIVOLI
75001 PARIS
01 44 88 20 20
www.creapole.fr

EXPOSITION PERMANENTE
ENTRÉE LIBRE
DES MASTÈRES CREAPOLE

CREAPOLE LE BLOG
www.creapoleblog.fr

Production : Mohamed Ali Saadi, diplômé Mastère CREAPOLE 2010. Enseignement d'enseignement supérieur libre

EXCOSUP
ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
DE PRÉPARATION AUX CONCOURS

RÉUSSIR SON CONCOURS

EXCOSUP SANTÉ

Réussir les concours de
MÉDECINE, PHARMACIE,
DENTAIRE, SAGE-FEMME

EXCOSUP PARAMED

Réussir les concours de
KINÉSITHÉRAPEUTE
MANIPULATEUR RADIO
TECHNICIEN DE LABO
ORTHOPHONISTE
ORTHOPTISTE
ERGOTHÉRAPEUTE
PSYCHOMOTRICIEN
PODOLOGUE-PÉDICURE

EXCOSUP PACES 0

PRÉPA INTÉGRALE
AVANT LA 1ÈRE ANNÉE

www.excosup.fr
12, rue Hautefeuille 75006 Paris • Tél. : 01 46 34 06 33 • info@excosup.fr

iSiS

Institut Supérieur
de l'Image et du Son

AUDIOVISUEL
SON
INFOGRAPHIE

FORMATION AUX MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON
3 ANS + MASTERS

Une formation complète et professionnalisante

Une pratique renforcée avec plus de **150 h de TP** par année

L'assurance d'une **insertion réussie** grâce à notre réseau

Du matériel et des équipements **de pointe**

4 mois de stages et de nombreux projets

Institut Supérieur de l'Image et du Son
39, rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
01 42 38 10 95
www.isis-paris.fr

STUDIO MODE
PARIS

STYLISTE

MODELISTE

DESIGNER TEXTILE

ANNÉE PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES D'ART

CYCLE SUPÉRIEUR AUX MÉTIERS DE LA MODE

CYCLE SUPÉRIEUR MODE ET MARKETING

43, rue du Sentier 75002 Paris / tél : 01.40.51.82 71 / contact@studiomode.fr

LA SOLUTION
C'EST D'EN PARLER
0808 807 700*
JeunesViolencesEcoute.fr
* appel anonyme et gratuit depuis téléphones portables et fixes
îledeFrance
© Photo : Christophe Guyon - ailleursEXACTEMENT